

Mémoire des Vosges

Histoire - Société - Coutumes



Monnaies & médailles



SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE

Revue Semestrielle
N°4 Année 2002

Prix : 14 €

MÉMOIRE DES VOSGES

Histoire-Société-Coutumes

Revue semestrielle consacrée au patrimoine vosgien

publiée par

la Société Philomatique Vosgienne

Local des associations, Allée Georges Trimouille 88100 Saint-Dié

Courrier : BP 231 88106 Saint-Dié Cedex

Téléphone : 06 88 69 15 29

ISSN 1626-5238

Directeur de la publication :

Jean-Claude Fombaron

Rédacteur en chef :

Jean-Claude Diedler

Réalisation - maquette :

Thierry Choserot

Comité de rédaction :

Hervé Antoine

Pierre Colin

Benoit Larger

Michèle Mattern

Yann Prouillet

René Revert

Jacqueline Rittre

Claude Viry

Adhésion et commandes :

au secrétaire de la Société Philomatique Vosgienne

Numéros séparés de *Mémoire des Vosges* : 14 E (+ 3 E frais de port)

Montant de l'adhésion à la Société Philomatique Vosgienne : 27 E

L'adhésion donne droit à :

- recevoir des informations sur l'activité de la Société (trois *Lettres du bulletin* par an)
- recevoir les deux parutions de *Mémoire des Vosges* (mars et octobre)
- bénéficier de tarifs préférentiels sur les autres publications et sur d'anciennes productions de la Société Philomatique Vosgienne

Notre couverture

Composition :

- Eglise Saint-Martin de Saint-Dié-des-Vosges après l'incendie du 14 juillet 1894
- Médaille commémorative de l'incendie

Ce numéro a été réalisé avec le soutien de la D.R.A.C. Lorraine

© Société Philomatique Vosgienne, Saint-Dié-des-Vosges.

MÉMOIRE DES VOSGES

Histoire-Société-Coutumes

Revue Semestrielle



Monnaies & médailles

Société Philomatique Vosgienne

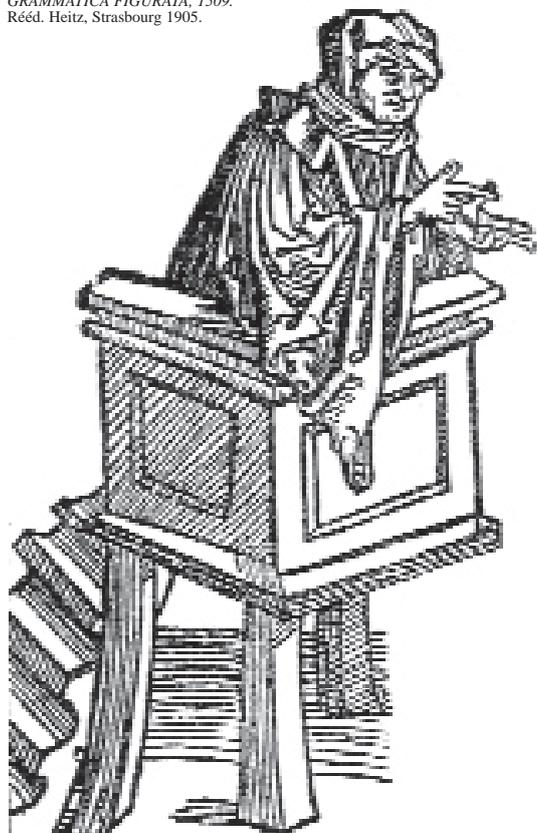
Deuxième année - N° 4
1^{er} semestre 2002

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT		4
ÉDITORIAL		
FINANCES ET COMMERCE <i>La région de Saint-Dié au 14^e et 15^e siècle</i> Parmentier 7	Damien	
CARTA ITINERARIA EUROPAE <i>La première carte routière murale d'Europe, éditée à Saint-Dié en 1511</i>	Albert Ronsin	11
RENAISSANCE ET MÉCÉNAT <i>A propos d'une pension annuelle accordée à Mathias Ringmann</i>	Benoît Larger	15
LES REVENUS D'UN DIGNITAIRE DE L'ÉGLISE AU 18^e SIÈCLE <i>L'exemple de monseigneur Sommier, curé de Champ-le-Duc en 1725</i>	Jean-Claude Diedler	17
L'ÂME DE LA MONNAIE MÉTALLIQUE	Hervé Antoine	23
LES MONNAIES ROMAINES DE LA BURE <i>Les copies du numéraire impérial en question</i>	Jacques Grelu	25
L'ÉRECTION DE L'ÉVÊCHÉ DE SAINT-DIÉ EN 1777 <i>À propos d'une médaille commémorative</i>	Thierry Choserot	31
L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ SOUS LA III^e RÉPUBLIQUE <i>À propos de quelques médailles commémoratives</i>	Jean-Claude Fombaron	35
DES SALAIRES ET DES PRIX <i>Quelques données économiques des 18^e et 19^e siècles</i>	René Revert	39
DES VILLAGES VOSGIENS SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE <i>L'économie de guerre dans la vallée du Rabodeau entre 1914 et 1918</i>	Yann Prouillet	41
HISTOIRES DE NATURE : LA CHÉLIDOINE <i>La plante du soleil</i>	Jean-Claude Diedler et Jacqueline Rittre	47
LA TRADITION ORALE ET L'ARGENT <i>Cantons de Provenchères-sur-Fave et de Fraize au début du vingtième siècle</i>	Hervé Antoine	49
SUR LES TRACES D'UN ANCIEN TRÉSOR <i>Le site du Fournel à Deycimont</i>	Jean-Claude Diedler	51
ACTIVITÉS		55
PALÉOGRAPHIE <i>Une rente constituée</i>	Michèle Mattern	59
ÊTRE FILLE MÈRE AU 18^e ET 19^e SIÈCLE <i>Les grossesses illégitimes dans le baillage de Bruyères de 1766 à 1865</i>	Maurice Poignon	62
COMITÉ DE LECTURE	Hervé Antoine, Thierry Choserot, Claude Viry	66
PRÉSENTATION DES AUTEURS		68

LE MOT DU PRÉSIDENT

Mathias RINGMANN,
GRAMMATICA FIGURATA, 1509.
Rééd. Heitz, Strasbourg 1905.



C'est avec consternation que nous avons appris que la scierie de la Hallière avait été réduite en cendres. D'autant plus attachée à ce lieu symbole qu'elle avait contribué à le tirer de l'oubli et à le valoriser, la Société Philomatique Vosgienne souhaite une résurrection prochaine de la Hallière.

Cet incendie nous fait, si besoin est, prendre conscience de la fragilité du patrimoine bâti et des menaces permanentes qui pèsent sur lui au quotidien. L'oubli et l'indifférence ne sont pas moins à craindre. Ils ouvrent généralement la voie à un vandalisme tranquille, banalisé, déculpabilisé, officiel. La disparition, en ces derniers jours de janvier, de l'ancienne maladrerie de Laval-sur-Vologne vient à point en fournir un nouveau témoignage.

Pour ces raisons, nous ne pouvons que rendre hommage aux membres de notre association qui s'obstinent à faire vivre et à animer les hauts-fers : Aloyse Quirin à la Colline des Eaux sur le Gaindrupt, Jean Roehrig à Brouaumont, Jean-Yves Henry à Mandray, Jean Durand à Straiture ...

Il ne s'agit pas, pour eux comme pour nous, de préserver des coques vides ou de folkloriser des techniques, mais de transmettre le patrimoine le plus fragile et le plus menacé : les savoir-faire, les traditions, la mémoire vivante, bref, ce qui donne un sens.

Jean-Claude Fombaron

La Hallière après l'incendie

(Photo R.R.)



La monnaie et plus largement l'économie caractérisent l'infrastructure d'une société, c'est-à-dire sa base matérielle. Certains y ont vu et y voient peut-être encore les moteurs de l'histoire. Pourtant depuis le milieu du vingtième siècle, beaucoup d'historiens ne cessent de montrer l'importance de la superstructure. Entendez par là l'ensemble des institutions, de la culture et des croyances qui fondent un groupe humain. Si *Mémoire des Vosges* n'a pas à prendre position, elle se doit de ne rien ignorer. Au moment où l'Union Européenne met en place l'euro, il était normal que la revue explore le thème de la monnaie.

Les monnaies romaines trouvées à la Bure préfigurent déjà la nécessaire unité monétaire au sein d'un vaste empire, celui de Rome. Non loin de là, le trésor de Deycimont rappelle que les anciens ont toujours lié la monnaie aux pratiques religieuses. L'âme de la monnaie métallique n'est sans doute pas une expression vaine.

A la même époque, Saint-Dié ne se serait pas développée en dehors de son Vieux Marché. Un peu plus tard, la cité de Déodat accordera beaucoup d'importance à la mission évangélisatrice de sa collégiale de chanoines. Pourtant c'est le système des prébendes qui pérennise l'institution. Les monnaies en circulation, du onzième au quinzième siècle, prouvent l'intense activité économique du chapitre.

Au seizième siècle, ces mêmes chanoines font de Saint-Dié un foyer humaniste. Leur activité cartographique favorise la connaissance d'un monde au moment où on prend conscience de sa diversité. Waldseemuller, Ringmann, autant de noms qui honorent la mémoire vosgienne. Le duc Antoine a bien compris l'importance de ces savants lettrés auxquels il accorde de généreuses pensions. Et que dire de monseigneur Sommier, grand-prévôt du chapitre de Saint-Dié, pilier du projet ducal d'évêché lorrain ? Si, à la fin du dix-septième siècle, il accepte sa nomination à la tête de la paroisse de Champ-le-Duc, c'est parce que les revenus en sont substantiels.

Les médailles commémoratives prennent tout naturellement place à côté des monnaies. Riche en événements heureux ou malheureux, l'histoire vosgienne fournit maintes occasions d'en frapper. Ainsi la mémoire des armes est souvent inscrite dans le bronze, pendu en breloque sur les poitrines de ceux qui ont vu. Pourtant aucune médaille n'est venue rappeler la situation économique difficile des villages occupés de la vallée du Rabodeau, durant la Première guerre mondiale. Ces souffrances sont de celles qu'on préfère conserver au fond de son cœur. Elles appartiennent à la mémoire tourmentée des Vosges qu'aucune compensation financière ou honorifique ne peut effacer.

Le Comité de rédaction voudrait que ce numéro de *Mémoire des Vosges* rende hommage au travail de Thierry Choserot. La brillante exposition *du kalétedou à l'euro, deux mille ans d'histoire* n'aurait pu être mise en place sans le travail opiniâtre de notre bien-aimé docteur.

Le Comité de rédaction

DENIERS À LA LÉGENDE « DÉODATUS »



grossissement x 4,5

Chapitre de Saint-Dié 13^e siè-

avers

revers



type BN 3291 / 0,66 g / 12 h
grossissement x 2

Gérard d'Alsace

avers

revers



type BN 2782.2 / 1,43 g / 3 h
grossissement x 2

Abréviations utilisées :

BnF : Bibliothèque nationale de France

g : gramme

h : heure (position du revers par rapport à l'avers)

Simon II grossissement x 2

avers

revers



BN 2782.7 / 0,59 g / 4 h



BN y23533.7 / 0,58 g / 11 h



BN y23553.6 / 0,46 g / 5 h

FINANCES ET COMMERCE

La région de Saint-Dié au 14^e et 15^e siècle

Damien Parmentier

Dans cet article, Damien Parmentier partage avec nous une tranche de vie de la Saint-Dié médiévale. La ville et ses places sont grouillantes de monde. Marchands et chalandes se pressent dans les rues centrales les mardis et les vendredis, jours de marché.

Les espèces sonnantes et trébuchantes affluent de toute part au gré des transactions. Elles viennent remplir l'escarcelle de ces artisans commerçants, typiques de la haute vallée de la Meurthe. La mesure de leur enrichissement est donnée par leurs testaments qui leur permettent de figurer sur les pages de l'obituaire de la collégiale déodatienne.

A travers les millénaires, dans les sociétés rurales, le troc et l'entraide ont longtemps été le mode d'organisation des échanges et des transactions. Introduite dès la plus haute Antiquité, la monnaie souligne les progrès de l'économie et l'avancée de la civilisation. Elle a longtemps servi de *média* pour véhiculer l'image d'une idéologie ou celle d'un puissant. La Grèce antique, la Rome des Césars ou l'Eglise avec ses chrismes l'ont utilisée à cette fin, comme plus tard les princes territoriaux ou couronnés.

Pourtant, contrairement aux idées reçues, les espèces sonnantes et trébuchantes ne sont pas d'un usage quotidien pour beaucoup, même en Europe occidentale à la fin du Moyen Age. Elles ne concernent qu'une infime partie de la population, celle des dominants. L'essentiel des redevances étant versé en nature sous forme de céréales, bois, volailles ou vins, quelques piécettes représentent alors un luxe inouï.

Cependant le numéraire existe bien. En effet, à partir du 11^e siècle, on fait en Occident une distinction très stricte entre la monnaie de compte et la monnaie concrète. Le plus souvent, livre, sou ou denier ne sont pas représentés par une pièce. Ils constituent un étalon, un instrument permettant d'exprimer la valeur marchande des biens. En France, la livre tournois est généralement utilisée dans les comptes publics, tandis qu'en Allemagne, le florin d'or rhénan règne à l'ouest et au sud de l'Empire. Quant à la monnaie concrète, le poids des espèces d'or, d'argent, de billon ou de cuivre varie d'une région à l'autre de l'Europe.

Les monnaies en circulation du 11^e au 15^e siècle

Dans la diversité territoriale que représente l'histoire du Moyen Age finissant, il va de soi que l'on ne peut pas parler de monnaie unique au sens actuel du terme. A l'époque antique déjà, les

monnaies impériales romaines circulent au-delà des règnes des empereurs. Les fouilles, faites à Saint-Dié, en 1808-1809, sous les fondations de l'actuel grand pont, ont permis de découvrir la diversité et la longévité des pièces utilisées. Tout comme celles faites quelques décennies plus tard à Robache puis au siècle suivant à La Bure.

Pour les pièces de la collégiale de Saint-Dié, l'histoire de leur fonte reste énigmatique. Bien sûr, la présence des mines d'argent et de cuivre des Vénérables permet d'incliner en faveur d'une production locale. Elle atteste aussi de la présence d'artisans et de leurs ateliers pour les frapper. Dès le 10^e siècle, dans le testament de saint Gérard, l'évêque de Toul se réserve les mines d'argent, propriété de l'antique abbaye ¹.

Cependant les monnaies conservées sont frappées sous le règne du duc Gérard d'Alsace (1048-1070). Elles sont de plusieurs styles et comportent le plus souvent au revers une église avec l'appellation *gerardus*, tandis qu'à l'avvers un personnage porte la mention *s. deodatus*. On trouve aussi l'inverse. Le *dominium* des ducs, leur droit d'avouerie, sur le chapitre est réaffirmé à travers cette iconographie. La mention *gerardus* enserme en effet une figuration de l'église déodatienne. C'est sans doute ce type de monnaie qui se trouve mentionné dans le testament de Ermengarde. Par ce document daté de 1051, la mère de Havide, femme du duc Gérard d'Alsace, consacre ses biens à saint Déodat avec obligation pour les chanoines de faire brûler un cierge de deux deniers *deodatensis monetae* pour les hommes et un autre d'un denier pour les femmes ². C'est la plus ancienne mention de cette monnaie. Plus tard, c'est dans le titre du prévôt Mathieu de 1188 qu'est mentionnée une seconde fois la monnaie de Saint-Dié ³. Le type de denier employé alors est peut-être celui de

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

Carte routière murale d'Europe (1527)



(Fonds A.R.)

Les idées européennes et pacifiques des humanistes

Adresse de Mathias Ringmann à son ami Martin Waldseemüller, imprimée en tête du livret accompagnant la Carte itinéraire de l'Europe dressée par Waldseemüller et publiée pour la première fois en 1511 (traduite du latin).

« Comme il est notoire que la science de la cosmographie n'est pas de mince profit, vous avez gagné, Martin, l'estime de beaucoup de gens studieux en publiant précédemment une carte générale du monde entier, très artistement faite et en consacrant depuis longtemps déjà une grande application à tracer les cartes de Ptolémée ; trouvant que ce n'est pas encore assez, vous avez voulu préparer avec une merveilleuse habileté, pour la mettre sous les yeux du public, une carte très étendue de la seule Europe ; de manière qu'on voie clairement, avec leur grandeur exacte et leurs distances mutuelles en milles, les subdivisions provinciales, les montagnes, les fleuves, les villes de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Pologne, de la Hongrie, de la Bohême et des autres contrées de l'Europe, sauf le petit nombre de celles qui ne pouvaient entrer dans les dimensions du cadre, en ajoutant tout à l'entour les armoiries de l'Empereur, des rois, des princes, des ducs et des autres potentats (représentées avec leurs vraies couleurs), vérifiées non sans peine ; ce qui ne sera pas médiocrement utile et agréable aux gens curieux de telles choses.

Pour moi, en regardant cette même carte d'Europe, et considérant combien est puissante l'Espagne, combien riche et belliqueuse la France, combien grande et peuplée d'hommes robustes l'Allemagne, combien est forte la Grande-Bretagne, combien intrépide la Pologne, combien vaillante la Hongrie, et (en laissant de côté nombre d'Etats qui ne sont point à dédaigner) combien riche, courageuse et expérimentée en l'art militaire est l'Italie, je n'ai pu que regretter douloureusement les guerres cruelles, pernicieuses et funestes que se font nos princes, en perpétuelles dissensions et haines personnelles, se disputant mutuellement chez eux pour des questions de territoire, de souveraineté, de suprématie, d'amour-propre ; pendant qu'ils laissent le Turc et les ennemis de notre foi répandre le sang chrétien, détruire les villes, dévaster les campagnes, incendier les églises, enlever les filles, violer les femmes, et commettre les plus grands crimes. Tandis que s'ils écartaient ces graves et périlleuses querelles, ces inimitiés et ces haines, s'ils s'accordaient et avaient entre eux la paix et que, réunissant leurs forces ils prissent les armes contre l'ennemi commun, ils soumettraient aisément le monde entier et arriveraient à faire que le Christ, maintenant adoré dans l'Europe seule, et même pas dans toute l'Europe (ainsi qu'avant l'arrivée du Christ le vrai Dieu n'était connu que dans la Judée), devint l'objet du culte de toutes les nations. Mais à quoi bon perdre mon temps ?

Lorsque cette représentation de l'Europe m'a été montrée, que je la parcourais des yeux dans tous les sens et que non seulement elle me plaisait plus que je ne saurais dire, mais qu'elle était en même temps l'objet des plus magnifiques éloges du célèbre et savant André Réginius, j'ai pensé que je ferais une chose qui ne serait désagréable ni à vous ni à beaucoup d'autres amateurs de ces choses si nous effleurions brièvement, et pour ainsi dire à la course, les principales contrées, les villes, les montagnes et les fleuves de l'Europe, et si nous vous envoyions tout cela réuni dans un cahier, de manière que si cela vous paraissait avoir quelque utilité pour l'intelligence de la chose, vous y ajoutiez, retranchiez, corrigiez à votre gré, et que vous en autorisiez la publication en même temps que celle de votre carte. Adieu.

A la hâte de Nanci ».

CARTA ITINERARIA EUROPAE

La première carte routière murale d'Europe, éditée à Saint-Dié en 1511

Albert Ronsin

Spécialiste de la Saint-Dié de la Renaissance et de son chapitre de chanoines, Albert Ronsin présente ici la carte d'Europe, dessinée par un chanoine de l'Eglise de Saint-Dié, le géographe Martin Waldseemüller. La carte, éditée pour la première fois en 1511, est très novatrice dans la mesure où elle donne une représentation géographique visuelle d'une grande partie occidentale du continent européen.

La première partie de cet article très documenté est parue dans le N° 3 de Mémoire des Vosges. Elle récapitulait les différentes cartes itinéraires qui, depuis le troisième siècle, ont précédé la Carta Itineraria Europae. Cette seconde partie est davantage consacrée aux techniques employées par Waldseemüller.

Comme la carte du monde de 1507, nous pouvons penser que la carte d'Europe répond à une attente et qu'elle connaît le succès. Aussi Grüniger en donne-t-il d'autres éditions en poursuivant le tirage des bois gravés. Il se contente de réaménager les bordures blasonnées et de coller un nouveau cartouche sur la précédente dédicace au duc Antoine de Lorraine.

La dédicace de Waldseemüller à l'empereur Charles Quint

« A l'empereur divin
au pieux, bienheureux et auguste Charles
Empereur, exemple éclatant de la vertu la plus
[ancienne et la plus grande,
Ton règne assure protection à la foi romaine.
Bien que ton royaume s'étende loin
[sur les pays et les mers,
Que beaucoup de pays soient gouvernés
[selon ta parole,
C'est surtout l'Europe qui t'est soumise, et c'est là
Aussi qu'est le siège de Ton Seigneur, de son empire,
[Charles.
Le seigneur du royaume céleste qui gouverne tout
Aime particulièrement l'endroit qu'il habite lui-même.
Jupiter règne sur le ciel, l'empereur règne sur
[la terre
Ce qui vaut pour Jupiter vaut aussi pour toi,
[Empereur. »

Deux exemplaires de la carte sont connus. L'un est daté de 1520 et l'autre de 1527. L'exemplaire le plus ancien est conservé au *Tiroler Museum* d'Innsbruck depuis 1835. C'est celui qui est étudié ici puisque aucun tirage de 1511 n'a été retrouvé. Le plus récent est conservé au *British Museum* à Londres.

L'espace couvert

L'identification de la carte est très précise. 1. Le titre et le nom de l'auteur courent en trois lignes sur toute la largeur de la carte en capitales romaines. On lit de bas en haut ² :

. 1^e ligne : *Carta Itineraria Europae*
. 2^e ligne : *Opus corographic[um] et geographicum Martini Ilacomili Friburgensis*
. 3^e ligne : *Carta Europae topica neotERICA civitatum fluvior[um] et montium distantias eciam situs tam medios quam veros indicans.*

La carte est à l'échelle 1/2 500 000^e. Elle est orientée au sud. Par conséquent le nord de l'Europe est en bas, comme sur les cartes d'Etzlaub. Curieusement le compas d'orientation au centre du bord inférieur est tourné à 90° vers la droite. Il est sensé indiquer le midi alors qu'en réalité il est dans la direction de l'ouest. Le livret explicatif d'accompagnement indique comment orienter la carte à l'aide d'un compas.

Les dimensions externes du document sont de 1,145 m x 1,407 m. La carte seule mesure 0,804 m x 1,15 m. L'espace couvert correspond à une grande partie occidentale du continent européen.

Les limites sud sont, d'est en ouest, la presqu'île du Péloponnèse en Grèce, la Sicile, la Sardaigne et l'Espagne jusqu'à Cadix. Les limites nord sont la Livonie ³, le duché de Schleswig, la pointe sud de la Suède, le sud de l'Angleterre à la hauteur de la Humber et de la ville de Leeds, le sud de l'Irlande à la hauteur de Dublin.

Les limites sont, du sud au nord, la Turquie d'Europe, la Bulgarie, la partie ouest de la Valachie et de la Podolie et la Lituanie avec Vilnius. Les limites ouest sont le cap Saint-Vincent et le Portugal, la Galice, la France, le sud de l'Angleterre et de l'Irlande et une petite île mystérieuse, l'île du Brésil.

Les techniques cartographiques

Les dessins et les textes sont gravés sur

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

Quant sont a y J'ouit y salut y Comme aux pimes temps
 et appartenant de preser en honneur et velleur les personnes qui sont lectres
 vertueuses et de honneste vie et conuersion affin deulx en seruir et donner
 exemple a autres desir seueres a acquerir science. Et nous faisons q
 pour bon rapport que fait nous a este de la personne de nre bon amy
 mathis philespis ualuz du val de vuller en docteur de ses mesmes estude
 et bonne diligence aussi qui est dnt et expert en lectres tant grecques
 que latines. Affin quil nen soit distrait et quil y puisse mener et plus ayent
 ayement de querir et apres pour nous seruir de luy pour ses causes et
 autres justes legitimes et raisonnables nous mandons lanent de luy et de
 par ses parties a pension cinquante francs monnoye courante en nre ville
 de lorraine par chun an a payer a deux termes. A savoir la moitie a la
 saint Jehan et l'autre a Noel dont voulent le parties terme et payerent luy
 estre fait et donnerent la saint Jehan prochain ven. Et l'autre a Noel en finissant
 de nre amy luy estre contenue de nre amy et de seruir en l'entree Jusques de
 nre bon plaisir. Et donnont en mandement a nre amy et feal Jurey de
 l'entree de l'entree de nre ville de l'yon et a ses successeurs ou d'office
 que de quelconques deniers de sa recepte il paye baillie et delivre par
 chun an audit mathis philespis lesd cinquante francs aux termes dessus
 specifies. Et par l'adant pour donez la premier fois vidimus auenture que
 de ses parties en roppie deuenant collacionnee sur ses prochains comptes
 Et par chun an qu'onques dudit mathis ce que a ceste cause luy sera paye
 voulent luy estre alloue en despense par les auditeurs de sesd comptes
 Justes mandont aussi le faire sans contredire l'effort ou difficulte.
 Car tel est nre plaisir. En Testimony de ce nous auons a ces parties signees
 de nre may fait mettre et appaiee. Mes feal Doune en nre ville de nre
 le empresse. Donn de february l'an mil cinq centz deux. Signe Anthoine
 Prou monseigneur le Doune et de nre amy et conte de tout Beneficial
 de l'entree de nre ville de l'yon et autres parties Dupuis

RENAISSANCE ET MÉCÉNAT

A propos d'une pension annuelle accordée à Mathias Ringmann

Benoît Larger

Le mouvement intellectuel et artistique de la Renaissance n'aurait pas été possible sans la bienveillance de certains princes. En accordant protection et soutien financier aux artistes et lettrés de l'époque, ils leur ont permis de travailler plus sereinement.

Benoît Larger nous livre un document lorrain typique de la période. Le duc de Lorraine Antoine accorde à Mathias Ringmann dit Philesius une pension annuelle de cinquante francs à compter du 24 juin 1511 ¹.

Le document ²

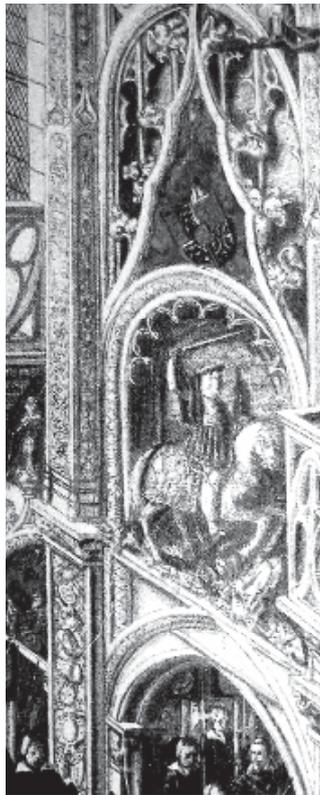
Anthoine, à tous salut ; comme aux princes [...]
et appartiengne de preferer en honneur et retenir les personnes qui sont lectrei,
vertueux et de honneste vie et conversacion affin d'eulx en servir et donner
exemple à autres d'estre fervens à acquerir science ; savoir faisons que
pour bon raport que fait nous a esté de la personne de nostre bien amé
Mathis Philesius, natif du Val de Villers en Voosge ³, de ses meurs, estude,
et bonne diligence, aussy qu'il est duyt et expert en lectres tant grecques
que latines ; affin qu'il n'en soit distrait et qu'il y puisse mieulx et plus
aysement vacquer cy apres pour nous servir de luy pour ces cause et
autres justes, legitimes et raisonnables nous mouvans, l'avons retenu et retenons
par ces presentes, à pension cinquante frans monnoye courrans en nostre duchié
de Lorraine par chascun an à payer à deux termes, assavoir la moictié à la
Saint Jehan, et l'autre à Noel ; dont voulons le premier terme et payement luy
estre fait et commencer la Saint Jehan prochene venant et l'autre à Noel ensuyvant ;
et ainsy luy estre contenue d'an en an et de termine en terme jusques à
nostre bon plaisir ; Sy donnons en mandement à nostre amé et feal Julien Didier,
receveur de taccappe ⁴ de nostre vile de Raon et à ses successeurs ondict office
que de quelzconques deniers de sa recepte, il paye, baille et delivre par
chascun an audict Mathis Philesius lesdicts cinquante frans aux termes dessus
speciffiez ; et par randant pour une et la premier foiz vidimus auctenticque
de ces presentes en coppie deuement collacionnée sur ces prochains comptes,
et par chascun an, quictance dudict Mathis ce que à ceste cause luy aura payé ;
voulons luy estre alloué en despence par les auditeurs de sesdicts comptes
ausquelz mandons ainsy le faire sans contredict, reffus ou difficulté
car tel est nostre plaisir ; en tesmoing de ce, nous avons à cesdictes presentes signées
de nostre main, fait mectre et apprendre nostre seel ; donné en nostre ville de Nancy
le cinqiesme jour de fevrier l'an mil cinq cens et dix ; signé Anthoine
par monseigneur le duc ; evesque et conte de Toul, seneschal
de Barrois, grant maistre d'ostel et autres presens. Dupuis.

Un document intéressant à plus d'un titre

A notre connaissance, le premier intérêt de ce document est d'être inédit, en tout cas dans sa forme correcte. Il a en effet été répertorié par l'archiviste à partir d'un patronyme mal transcrit. En effet *Philesius* a été remplacé par *Philefins* ⁵.

Le texte apporte aussi de précieux renseignements sur Mathias Ringmann. On y découvre que son lieu de naissance est le Val de Villé en Alsace. Certains historiens, comme André STEHLÉ, se sont naguère interrogés sur les origines de cet humaniste ⁶. Il est considéré « *duyt [instruit, savant] et expert en lectres tant grecques que latines* », alors qu'on le croyait essentiellement latiniste. En cela il correspond bien au profil des humanistes de son époque, puisque ses capacités reprennent exactement la définition du terme *humanista* qui signifie savant et lettré.

Le versement d'une pension annuelle de cinquante francs confirme que les ducs de Lorraine veulent tenir le rôle de mécènes et cela depuis René d'Anjou, l'arrière-grand-père d'Antoine ⁷. Le document souligne l'importance que le prince accorde à la présence de lettrés dans ses Etats. L'expression utilisée en affirme clairement les motivations : « *pour Nous servir de luy pour ces causes et autres justes, légitimes et raisonnables nous mouvans* ». Il s'agit de bien autre chose que d'une simple clause de style. Au seizième siècle, les dirigeants sont conscients que la renommée et la puissance des Etats tiennent autant à leur prestige culturel qu'à la force de leurs armes. Depuis les expériences du Quattrocento italien, c'est un des acquis de la période.



(Photo B.L.)

Statue équestre du duc de Lorraine Antoine (1512) sur le portail du palais ducal de Nancy.

La pension est payée en deux fois à la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin et à Noël. C'est généralement le cas. La somme est prise sur les profits de la Tappe de Raon, c'est-à-dire sur les taxes prélevées sur les marchands qui empruntent le passage.

Enfin on peut se demander ce que représentent cinquante francs en 1511. Pour se faire une idée par comparaison, il faut aller voir ailleurs. Les registres de la Chambre des Comptes de Lorraine pour la période 1509-1512 renseignent sur les dépenses du duc de Lorraine en faveur de musiciens, peintres, enlumineurs, imprimeurs ou

sculpteurs ⁸. Nous y avons trouvé mention d'un versement de 66 francs, au tailleur Mansuy Gauvain. Il correspond au paiement de la réalisation, bien connue, de la statue équestre du duc Antoine pour la porterie du palais ducal de Nancy ⁹. La pension annuelle versée à Mathias Ringmann n'est donc certainement pas si négligeable que cela.

Le mécénat sous la Renaissance

La Renaissance artistique se développe d'abord dans les cités Etats d'Italie au cours du Quattrocento, les années 1400. Ces villes sont soumises au pouvoir de riches et puissantes familles. Cosme de Médicis qui règne sur Florence à partir de 1454 a certainement été le premier mécène. Il entretient, entre autres, le grand architecte Brunelleschi. Ce dernier embellit la ville de monuments dont certains sont encore techniquement inégalés, comme la coupole de Santa Maria del Fiore. Le prince se procure de nombreux manuscrits d'auteurs grecs et fonde l'Académie platonicienne de Florence dont il confie la direction à l'humaniste Marsile Ficin, le traducteur de Platon.

Les mécènes sont aussi des hommes d'affaires, des financiers voire des municipalités. Au seizième siècle, les papes Jules II puis Léon X, un Médicis lui aussi, ont été de grands mécènes. Ils ont attirés les plus grands talents de leur époque, comme Michel-Ange, pour la construction de la nouvelle basilique Saint-Pierre.

Il ne faut pas non plus oublier les rois de France. François Ier, par exemple, installe le grand Léonard de Vinci au Clos-Lucé, à Amboise en 1516. Le roi protégera le grand savant humaniste jusqu'à la mort de celui-ci, en 1519.

Notes

¹ A propos de Mathias Ringmann, voir Albert Ronsin, « *Carta Itineraria Europae* », *Mémoire des Vosges* 3 [2001], pp. 6-12.

² *Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, B 12, lettre patente du 5 février 1510 a.s., f°46r. Le document est daté de 1510 ancien style, ce qui correspond à l'année 1511.

³ Val de Villé, Bas-Rhin.

⁴ La tappe.

⁵ Voir Étienne DELCAMBRE, *Inventaire sommaire de la série B des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, tome 2 [1508-1544], Nancy, 1951.

⁶ André STEHLÉ, « Où naquit Mathias Ringmann ? », *Bulletin de la Société d'histoire de Dambach, Barr et Obernai*, N°5 [1971], pp.149-153. Cet auteur conclut son article par la sentence latine *adhuc sub judice lis est*, ce qui revient à dire que la question reste ouverte.

⁷ René d'Anjou devient duc de Lorraine en 1431 à la mort de son beau-père, Charles II de Lorraine.

⁸ Voir notamment *ADMM*, B1014 à 1017.

⁹ *ADMM*, B1017, f°49. L'actuel Musée lorrain.

LES REVENUS D'UN DIGNITAIRE DE L'ÉGLISE AU 18^e SIÈCLE

L'exemple de monseigneur Sommier, curé de Champ-le-Duc en 1725

Jean-Claude Diedler

En 1725, monseigneur Jean-Claude Sommier devient curé de Champ-le-Duc. Auparavant le prélat a été nommé Grand prévôt du chapitre de Saint-Dié par le pape Benoît XIII. Il est aussi archevêque in partibus de Césarée et assistant du Trône pontifical. Jean-Claude Sommier joint à ses titres ecclésiastiques celui de conseiller d'Etat. Bien en Cour, soutenu à la fois par le pape et par le duc Léopold, l'archevêque devient pourtant curé d'une paroisse de la montagne vosgienne. On est en droit de s'interroger sur ce qui peut paraître un exil.

Jean-Claude Diedler s'est naguère penché sur la vie religieuse en Lorraine du sud ¹. Il a eu l'occasion d'évaluer la fortune du prélat vosgien. Son article dévoile les enjeux financiers d'une nomination qui n'est qu'apparemment paradoxale.

En 1725, au moment où il prend possession de sa nouvelle cure, monseigneur Jean-Claude Sommier en dresse un état, afin de codifier ses droits économiques. Il le débute par ces mots : « On tient par tradition que l'église paroissiale de Champs a été bâtie par l'empereur Charlemagne. Cet empereur et roy de France passait souvent de France en Allemagne. Le lieu de Champs étant sur son passage, il y fit bâtir une église et une maison royale dans un terrain très avantageux pour la beauté de sa situation et de sa vue » ².

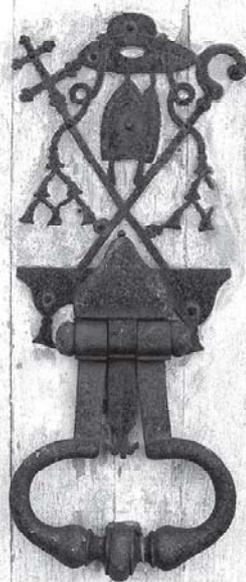
Le prélat met en évidence l'ancienneté et la situation géopolitique de sa paroisse, à la croisée de deux axes majeurs. L'un, méridien, conduit du nord de la Lorraine à Remiremont puis à la Comté. L'autre, transversal, du Royaume à l'Empire. L'église romane de Champ-le-Duc occupe le centre d'une vaste zone de défrichement sur la frange occidentale du massif vosgien. C'est une situation de carrefour privilégiée sur la Vologne, un affluent de la rive droite de la Moselle. Située entre les deux axes fluviaux de la Meurthe et de la Moselle, la paroisse est à égale distance de deux pôles de la christianisation de la montagne, les abbayes de Saint-Dié et de Remiremont.

Le territoire de la paroisse, le Val de Champ, est une entité ancienne, dont une partie est entre les mains du duc de Lorraine ³. Il est nommé les *Vaus des Chans* dans un document de 1285. L'appellation plurielle, qui se réduit le plus souvent à Champs, s'explique. Elle désigne un vaste ensemble formé par trente-quatre communautés, dispersées dans la vallée et les montagnes ⁴.

L'espace est très humanisé et les finages sont largement mis en valeur. En outre le long de la Vologne, les terres de fond de vallée sont par-

ticulièrement productives ⁵. Un document confirme sans ambiguïté la richesse de la production agricole de la région de Champ-le-Duc. En 1695, l'abbesse de Remiremont réaffirme son droit à recevoir un tiers des dîmes de Champ « pour équivalence du quart qui luy appartenait et qui ne luy fut point donné dans les paroisses de St Nabord, de Ramonchamps, de St Maurice, de St Etienne, de Grandviller, d'Arches et d'Archettes ». Ce tiers lui appartient « en vertu du premier et du plus solennel partage de son Eglise qui est celui des prébendes qu'on luy fait jurer singulièrement de maintenir par le serment que l'on exige d'elle au jour de sa prise de possession » ⁶. Un tiers des dîmes de la cure de Champ équivalait donc approximativement au quart des prélèvements de sept paroisses du temporel des chanoinesses.

On comprend déjà mieux pourquoi un illustre archevêque se voit nommé curé de Champ-le-Duc. En réalité, Jean-Claude Sommier est le pilier principal sur lequel Léopold appuie son projet. Le duc envisage de promouvoir un diocèse déodatien au détriment du spirituel de l'évêque de Toul et cela malgré le veto de la France. En entrant dans la dissidence vosgienne ⁷, le Val de Champ devient un des noyaux du futur évêché de Saint-Dié qui verra le jour en 1777.



Marteau aux armes de mgr Sommier

(Photo B.L.)

L'organisation des prélèvements ecclésiastiques

Jean-Claude Sommier n'est pas le seul à tirer bénéfice des revenus agricoles du Val de Champ. Ceux-ci contribuent aussi et pour une part non négligeable aux prébendes de l'abbesse et des chanoinesses de Remiremont.

Les rapports économiques qui unissent les paysans producteurs à leurs seigneurs ecclési-

astiques sont complexes. Dom CALMET explique les modalités des prélèvements ecclésiastiques sur les récoltes : « Les décimateurs [...] ont les droits de champart ou de terrage [...] à 12 gerbes pour cent et la dixième ou onzième gerbe pour la dixme »⁸. Ceci donne un taux de prélèvement de 9 à 10% pour la dîme. C'est ce taux qui a été considéré pour évaluer le produit agricole brut de Val de Champ (tableau 1).

L'assise géographique de l'impôt est le varrois, en fonction duquel est calculé le montant des grosses et menues dîmes⁹. L'affectation des prélèvements se fait selon une rotation annuelle, preuve que les revenus des varrois ne sont pas identiques¹⁰. La marge d'erreur qui en résulte pour nos calculs est impossible à évaluer.

Un tiers du produit des dîmes est destiné à l'abbesse de Remiremont, l'autre aux prébendes des chanoinesses de l'Eglise Saint-Pierre de Remiremont. Le troisième tiers rétribue le vicaire de Champ et la secrète, dans la proportion de un pour deux. Le desservant de la paroisse de Champ-le-Duc perçoit, par conséquent, 1/9 du produit des dîmes.

En outre lors de la fondation de l'hôpital de la Madeleine à Laval-sur-Vologne, une dotation prise sur les dîmes de Champ a été affectée à cet établissement¹¹. A la suite de la suppression de la maladrerie, la dame secrète a transféré la part des dîmes de l'établissement à la sacristie de l'Eglise abbatiale pour son entretien, dans la proportion des 2/9¹². Le reste revient aux desservants de Champ-le-Duc.

Pendant plus d'un siècle, les curés s'obstinent à réclamer le tiers des dîmes selon la règle générale de répartition des prélèvements sur le

Une organisation très complexe

Les prétentions au tiers des dîmes du desservant de la paroisse de Champ ne sont pas justifiées. La règle générale de répartition des prélèvements sur le temporel capitulaire ne peut lui être appliquée. En réalité c'est le chapitre qui est curé primitif de la paroisse, en vertu de l'acte d'union de la cure avec tous ses droits à l'abbaye de Remiremont. Il a été émis en 1434 par Henri de Ville, évêque de Toul, en application de la bulle d'Eugène IV datée de la même année¹³.

C'est donc le chapitre qui est chargé de mettre en place un vicaire perpétuel, ce qui transforme la règle de répartition des prélèvements. Le vicaire perçoit 1/9 des dîmes et le chapitre 8/9. C'est ce que n'acceptent pas les vicaires de Champ à partir du milieu du 17^e siècle.

temporel capitulaire¹⁴. En effet ils se prétendent curés et non pas vicaires. On comprend que les procès entre le chapitre de Remiremont et les desservants de Champ-le-Duc aient été incessants pendant plus d'un siècle. C'est à leurs chicanes qu'on doit de bien saisir la répartition des prélèvements.

Pour ces raisons, les comptes de la secrète de l'Eglise Saint-Pierre de Remiremont donnent une idée précise du produit des prélèvements agricoles du Val de Champ. Ils permettent d'estimer sa production totale, d'autant plus qu'ils sont complets. Ils s'échelonnent presque sans interruption de 1544 à 1736 (tableau 1)¹⁵.

Les revenus de monseigneur Jean-Claude Sommier

L'état de la cure de Champ, dressé par l'archevêque, donne une idée très précise des revenus que peut procurer une grande paroisse

rurale à son titulaire. Ils peuvent être répartis en trois catégories, à savoir le produit de la dîme, ceux du bouverot et du casuel, dans lequel nous incluons les droits d'autel et les fondations.

1 –**Les revenus dîmagers** : Monseigneur Sommier écrit que « le curé de Champ a de droit le tiers des dixmes des paroisses qui composent ce qu'on appelle le vicariat [...]. Le tiers de la dixme s'entend de la grosse et menüe »¹⁶. En effet en 1695, l'abbesse a préféré abandonner ses prétentions sur la maladrerie plutôt que d'en voir enlever le revenu par l'ordre de Saint-Lazare, « pour après cela être obligée d'en donner encore d'autres au curé »¹⁷. Le prélat



c. 1905

(fonds J.C.F.)

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org



*« Le château »
Résidence de mgr Sommier
à Champ-le-Duc*



Fronton martelé
en 1793



Cure de Champ-le-Duc
(près de Bruyères, Vosges)

Porte d'entrée (côté cour)
Inscription gravée sur la pierre du linteau



**CLAUD. SOMMIER ARCHIEPISCOP.
CAESARIEN. ECCLESIAE CAMPIENSIS
PASTOR FECIT 1732**

(Photo B.L.)

traduction :
Claude Sommier, archevêque de Césarée,
curé de Champ-le-Duc
a fait construire (cet édifice) en 1732

L'ÂME DE LA MONNAIE MÉTALLIQUE

Hervé Antoine

Ces quelques considérations ont surtout une portée générale. Sans doute intéresseront-elles le lecteur qui cherche à donner un sens à ces pièces de monnaie qu'il utilise quotidiennement. L'article d'Hervé Antoine apporte aussi des éléments de compréhension sur le thème exploré dans ce numéro de Mémoire des Vosges.

Avant de trouver sa forme accomplie de fine pièce de métal arrondie, frappée d'un symbole de pouvoir sur au moins une face, la monnaie est d'abord un objet matériel rare et suffisamment stable. Il se reconnaît aisément et se compare par pesée. Cette monnaie multiforme est très ancienne ¹.

La forme définitive de la monnaie métallique peut être datée du sixième siècle avant Jésus-Christ. La légende de Crésus, roi de Lydie, ouvre la période du monnayage grec, terme englobant les activités monétaires héritées des régions de la Méditerranée orientale. La frappe au marteau ou au maillet permet l'impression du flan, qui devient alors une pièce de monnaie respectivement marquée au droit et au revers ². Sur le droit figure l'autorité émettrice, disposant du pouvoir politique et économique. Le revers représente une légende et suggère une valeur d'usage.

En Occident, le vocabulaire qualifiant la monnaie et son emploi est d'abord celui utilisé pour le bétail. Plus tard il dérivera des techniques de calibrage ou de frappe avec des termes comme marc, coins, pièces... A un moment convenu, la monnaie apporte une promesse de paiement réel ou un gage en nature sur un capital inventorié. Les mots *capital* ou *cheptel* dérivent d'un mot latin sigifiant *tête*. De même *vieh* ou *fehu* qui désignent le bétail ou le troupeau ont donné le terme anglais *fee* sigifiant *taxe*.

L'échange de monnaie renouvelle un gage collectif. Avec elle, la promesse de paiement ou de prêt devient exécutoire et peut passer de main en main. L'usage de la monnaie est à l'antipode du troc, échange conventionnel élaboré en dehors d'un cadre religieux et finalement libre « de bric et de broc » ³. En effet la monnaie porte un engagement qui nécessite le respect d'une valeur unanimement partagée et immortelle, d'essence véritablement divine.

Les peuples éleveurs sont particulièrement attachés à leurs animaux. Vivants, l'Homme et les bovins font l'objet d'une considération de même nature ⁴. Ainsi il serait inconvenant de confier à un inconnu la vache au moment où elle allaite, le porc en pleine croissance, son esclave pendant qu'il est utile, un membre de sa famille ou une part de soi-même. On peut dire que la pièce de monnaie se substitue à tout ou partie de l'entité vivante. L'usage de la monnaie, quelle que soit sa

nature, obéit d'abord à un principe politico-religieux caché ⁵. La monnaie métallique devient sacrée, une et indivisible. C'est un condensé de l'animal vivant ou de l'individu, une enveloppe fictive momentanée qui permet de jauger choses et êtres à une échelle de valeurs numéraires. Les cailloux ou calculi qui servaient à compter les têtes du troupeau correspondent au même langage formel. Ainsi est apparue une monnaie théorique, la monnaie de compte.

Le métal précieux utilisé pour la monnaie ne sort pas d'une corne d'abondance ⁶. Ce constat a imposé l'attribution d'une valeur intrinsèque propre à chaque bien matériel. Il n'est donc pas étonnant que la valeur d'une monnaie métallique obéisse à des critères reconnaissables : la pureté de l'élément chimique employé, la composition de l'alliage ou aloi, éventuellement la résistance mécanique à l'usure ou à la dislocation ⁷.

Ces propriétés physiques expliquent le choix privilégié de métaux nobles. L'or, l'argent, le cuivre sont relativement mous, très ductiles, malléables et excellents conducteurs de la chaleur et de l'électricité ⁸. La mesure de la densité, l'écoute de l'effet sonore comme les diverses propriétés de surface, coloration, reflets, patines peuvent confirmer ou mettre en doute l'aloï. Les fraudes habiles peuvent être aussi démasquées en cassant les pièces fourrées, en provoquant des fusions partielles ou totales du lot imité. Cette dernière analyse pouvait être pratiquée en cas de doute sur un échantillon test, dès le renouveau monétaire du quatorzième siècle. Les composants non métalliques et les impuretés sont dégradés durant la chauffe ou séparés sous forme de gangue. Les différences de phases à haute température peuvent signaler le trucage ou l'incorporation d'autres métaux ou alliages. De toute façon, la substance vraiment précieuse n'est récupérée qu'après la chauffe. Telle est en tout cas la vieille croyance ⁹. L'art du changeur, muni de son recueil d'informations empiriques, consiste à séparer les monnaies médiocres ou les imitations frauduleuses des bonnes espèces sonnantes et réverbérantes.

Ces contraintes techniques influent sur le long terme. La gestion politico-économique a toujours tendance à rechercher un profit maximum. Le contrôle drastique des zones de production est donc crucial pour l'autorité, qui peut garder le monopole des informations. Les gise-

LES MONNAIES ROMAINES DE LA BURE *Les copies du numéraire impérial en question*

Jacques Grelu

L'Empire romain a frappé des monnaies de bronze pendant un demi-millénaire. Les pièces de l'époque impériale ont circulé partout dans l'Ancien Monde, souvent jusqu'à l'usure totale. Leur vie a parfois été prolongée par des contremarques.

Bien connues actuellement, ces pièces de monnaie sont souvent collectionnées.

Le contexte général : la politique monétaire de l'empire romain

Le nombre des ateliers monétaires a augmenté avec le temps. Ils répondent d'abord aux besoins de l'économie impériale. Ils assurent aussi la solde des armées le long des immenses frontières ¹.

En Orient, l'Empire très libéral maintient la tradition des bronzes grecs dans de très nombreuses cités. Sur l'avvers de leur numéraire, celles-ci honorent l'empereur en langues grecque ou latine. Sur le revers, elles conservent le droit de célébrer des traditions anciennes, des événements religieux ou des distinctions reçues. Au début du troisième siècle, la dynastie impériale entretient des liens familiaux forts avec l'Orient. Elle autorise ainsi une augmentation étonnante de ces monnayages municipaux autonomes.

Tout change après la grande crise politique, économique et militaire du milieu du troisième siècle. Le second Empire romain réforme et unifie sa politique monétaire en Occident comme en Orient. Les derniers monnayages grecs disparaissent. Le nombre des ateliers est fixé par l'Etat. Sous Constantin, il atteindra douze, divisés en officines numérotées. Dans les régions très commerçantes d'Orient, certains ateliers peuvent comporter jusqu'à dix officines et plus parfois. C'est le cas à Constantinople et à Antioche.

Le dessin des espèces émises est très codifié. Les ateliers signent leurs monnaies avec l'indication relativement claire des officines de production. Cette discipline permet à l'Etat de garantir la libre circulation de la monnaie d'un bout à l'autre du monde romain. Le module des espèces, le titre du métal, la qualité des dessins imposés, les signatures des ateliers, des officines et des séries d'émissions permettent une surveillance étroite de la conformité du numéraire. Il est alors possible de déceler toute fraude ou défaillance et de remonter à leur auteur. Leur production est donc acceptée partout dans l'Empire, bien au-delà des frontières asiatiques, africaines

ou de l'Europe du Nord ².

Les inventeurs de ce système monétaire antique réussissent un autre pari bien plus audacieux. Ils imaginent une monnaie de compte qui permet le maintien des espèces de bronze en circulation, même en période d'inflation. A l'époque, la population sait que l'objet monétaire servant aux échanges vaut à peu près son poids de métal. La crise économique des années 250-275 ruine cette notion. L'Etat est obligé de déprécier sans cesse sa monnaie. Le denier d'argent devient du billon, puis du cuivre argenté de médiocre valeur.

Cette crise montre qu'il est impossible d'ajuster sans cesse poids et titre des monnaies de bronze aux variations économiques en refondant les produits décriés. A l'époque des règnes des empereurs Aurélien et Dioclétien est mise en place, pour le bronze, une monnaie de fabrication très soignée, dont la valeur de compte est estimée en deniers ³. Cette valeur n'est pas indiquée sur la pièce, ce qui facilite de rapides ajustements au contexte économique. En période d'inflation, il suffit d'augmenter par édit la valeur libératoire des monnaies antérieures, plutôt que de les refondre pour les remplacer par du numéraire plus médiocre. Le denier ne sera donc plus frappé en tant que tel.

Lorsque les

Dioclétien :
nummus frappé à Ticinum
bronze, (module 2,8 mm,
11,63 g)



Anciens tiennent dans leurs mains un bronze moyen portant l'effigie impériale, ils savent que cette monnaie a un pouvoir d'achat de 12, 15 ou 20 deniers de compte. Il a même été possible de montrer que la valeur de compte de bronzes identiques a pu être différente en Orient ou en Occident à la même époque. C'est le cas, par exemple, vers 324 où des astucuses sont trouvées pour corriger ces divergences ⁴.

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

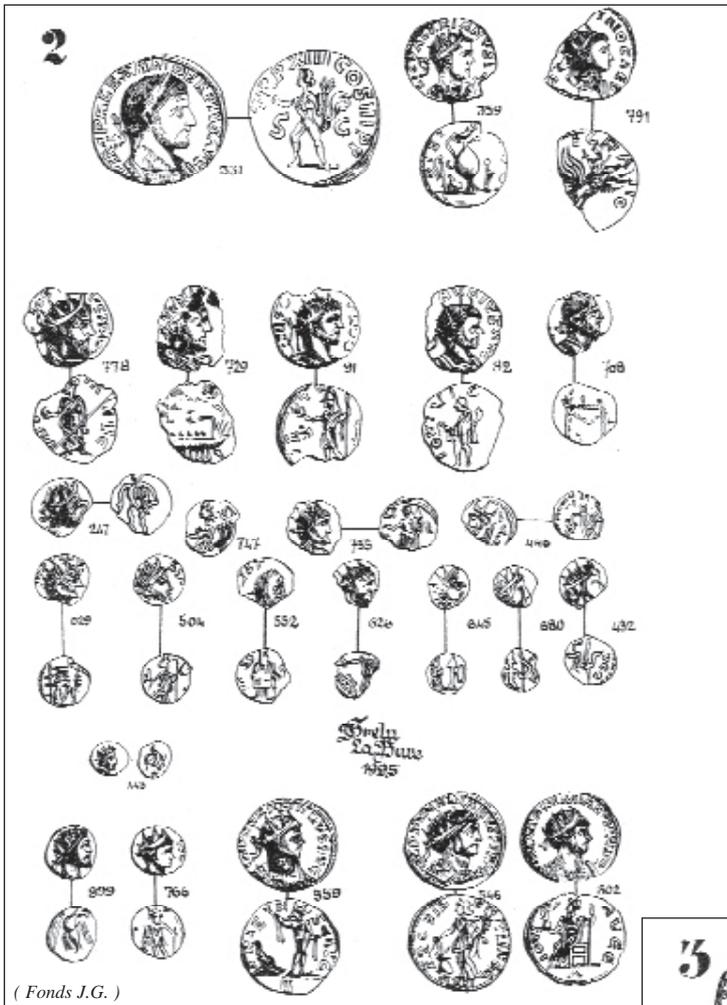
Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org



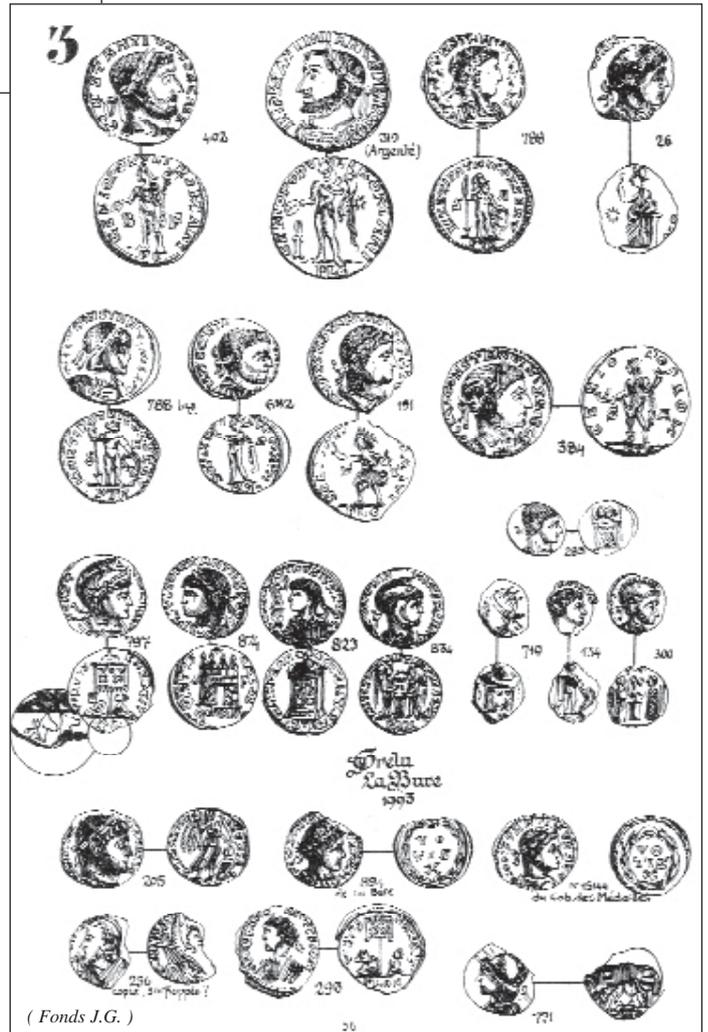
(Fonds J.G.)

Reprise de la planche 2 de l'ouvrage « Monnaies romaines du Camp celtique de La Bure » de Georges TRONQUART et Jacques GRELU.

Les monnaies du centre de la planche sont considérées comme des imitations du 3^e siècle : N° 708 copie d'un antoninien de consécration de Claude II, numéros 247, 029, 504, 747, 552, 755, 446, 626, 645, 680, 432, 443 et 899 petits modules imités de Tetricus père, N° 766 de Tetricus fils.

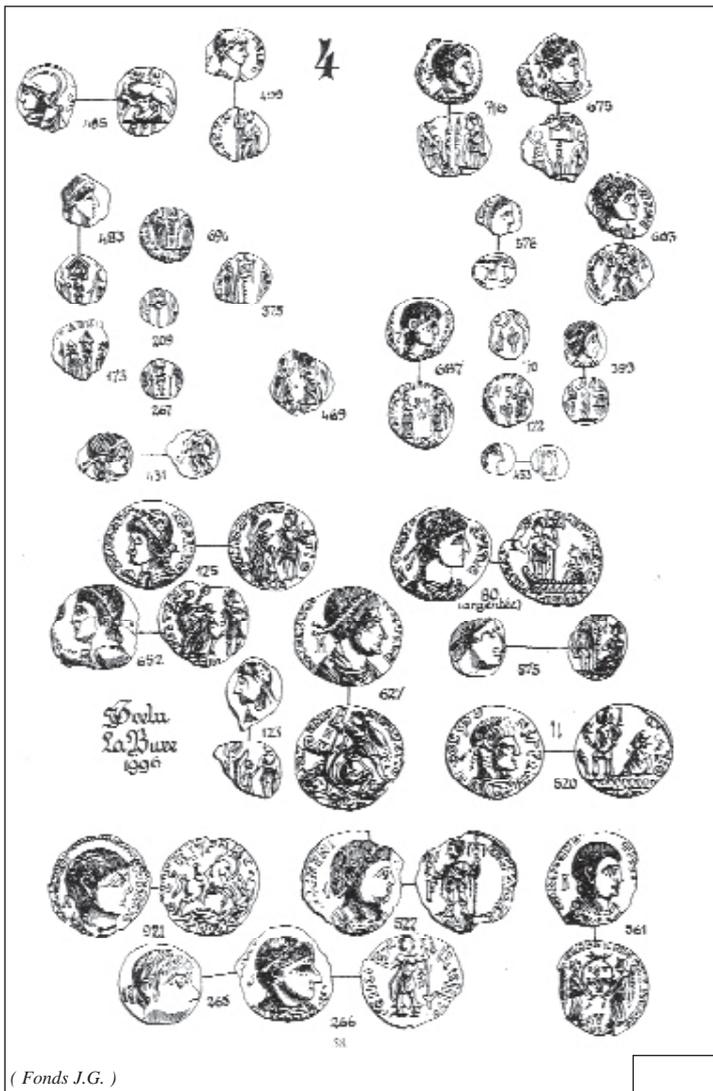
Reprise de la planche 3 du même ouvrage. Monnaies de la fin du 3^e siècle et du début du 4^e siècle

Les monnaies de la partie supérieure de la planche sont officielles (le numéro 797, dont la marque d'atelier a été agrandie, porte un signe d'atelier que les auteurs ne savent pas déchiffrer mais elle est de style officiel incontestable). Les numéros 285, 719, 134, 300 et 771 sont des copies locales de petit module, assez bien rendues. Le numéro 256 est une copie fantaisiste d'origine incertaine, peut-être germanique *importée* par la circulation monétaire rhénane.



(Fonds J.G.)

Réduction des planches 2 et 3 : 35%



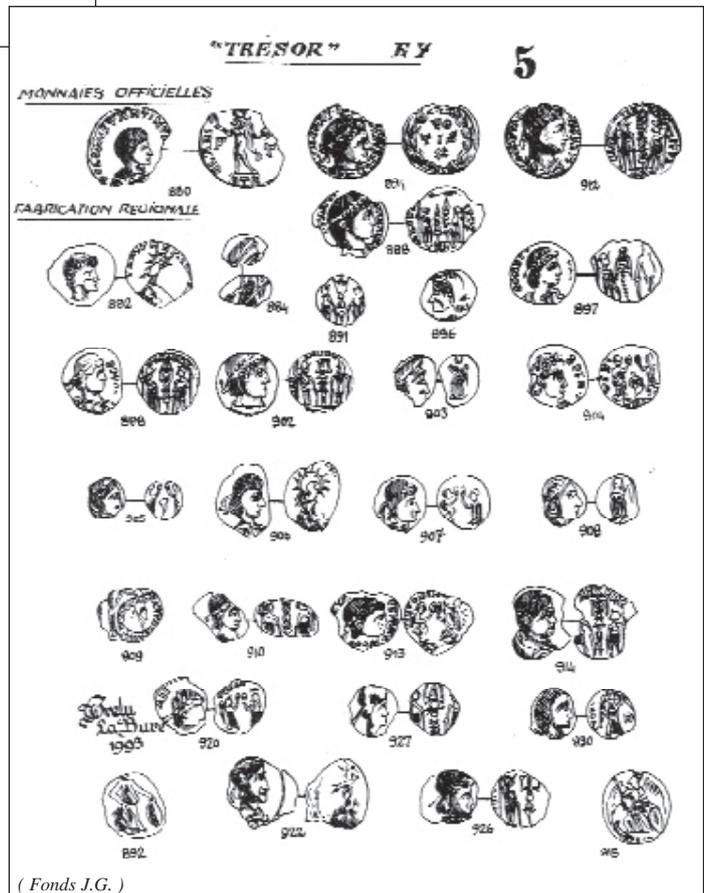
Reprise de la planche 4 du même ouvrage. Monnaies dites « constantiniennes » tardives et du temps de l'usurpation de Magnence (milieu du 4^e siècle).

Toutes les monnaies de la moitié supérieure de la planche sont des copies locales de style assez soigné, à l'exception des numéros 716, 675 et 687 qui sont peut-être des produits d'ateliers officiels rognés sur le pourtour des flans, par suite d'un long séjour en terrain acide, ce qui a fortement réduit leur module.

Réduction des planches 4 et 5 : 35%

(Fonds J.G.)

Reprise de la planche 5 du même ouvrage. Monnaies trouvées groupées dans le carré E7 et dont la concentration sur le terrain, ainsi que dans l'époque de fabrication, suggère qu'il s'agit d'un petit trésor, ou du produit d'une bourse perdue et dispersée ensuite à proximité. Ces monnaies, qui datent de la fin de la Maison de Constantin et de l'usurpation de Magnence (340-352 environ), sont toutes des copies locales à l'exception des trois du haut de la planche. Elles sont néanmoins correctement gravées et il est toujours possible d'identifier leur prototype officiel.



Réduction des planches 4 et 5 : 35%

(Fonds J.G.)

L'ÉRECTION DE L'ÉVÊCHÉ DE SAINT-DIÉ EN 1777

A propos d'une médaille commémorative

Thierry Choserot

L'érection de l'évêché de Saint-Dié est l'aboutissement d'une longue suite de conflits. Elle couronne onze siècles d'histoire de l'Eglise de Saint-Dié, du septième au dix-huitième siècle, de l'arrivée de Déodat à la nomination du premier évêque vosgien, Barthélemy Chaumont de la Galaizière. La bulle pontificale qui érige le nouvel évêché de Saint-Dié est datée du 27 juillet 1777.

Dans cet article, Thierry Choserot décrit une médaille commémorative frappée à cette occasion. En raison de sa rareté et sans doute de sa beauté, l'objet est très estimé des collectionneurs.

Le Val de Galilée peut être considéré comme un carrefour européen. Sous l'ancien régime, la haute vallée de la Meurthe voit se confronter divers pouvoirs, temporels ou spirituels. Objet de convoitise de la part de ses puissants voisins, la région a de tout temps subi leur influence. S'y essaient tour à tour l'Allemagne, la France ou le duché de Lorraine. La puissance ecclésiastique n'est pas en reste avec les visées de l'archevêché de Trèves et de l'évêché de Toul.

Etabli dans la deuxième moitié du dixième siècle, le chapitre de chanoines est constamment obligé de défendre son indépendance. Pour maintenir, au cours des siècles, sa souveraineté et sa liberté, il brandit les bulles de Léon IX. Vers 1049, ce pape a placé l'Eglise de Saint-Dié sous la dépendance directe de Rome.

Malgré cette protection du Saint-Siège, les conflits sont permanents et marquent de leur empreinte toute l'histoire déodatienne. Ils perturbent à plusieurs reprises les projets d'érection d'un évêché vosgien.

Une première tentative

En 1717, le duc de Lorraine Léopold introduit une demande à Rome pour ériger un évêché à Saint-Dié¹. Le Saint-Siège nomme le cardinal Firrao en qualité de commissaire apostolique pour venir entendre sur place les différentes parties². La congrégation du concile par un décret *Constat de causis in erectionem*, déclare que les raisons justifiant l'érection d'un évêché sont suffisamment établies. Le roi de France s'y oppose alors fermement. Si le pape persiste dans son intention, il menace de faire brûler la ville en un « *beau feu de joye* »³. S'y ajoutent une vigoureuse protestation de l'évêque de Toul et l'hostilité du chapitre de Saint-Dié qui craint de perdre ses privilèges.

Nancy est alors occupée par les armées françaises. La manœuvre politique de Léopold est évidente. Il règle probablement aussi un conflit qui l'oppose à l'évêque de Toul depuis 1700⁴. Il semble ainsi difficile d'admettre que Léopold ne pense pas rencontrer d'opposition. Les diffi-

cultés inhérentes à son projet sont suffisamment claires : « *L'intérêt de l'Eglise et le bien de la religion sembloient exiger cette érection. Il se flattoit d'y trouver plus de facilité de la part de l'évêque de Toul dont l'église de St Diez ne dépendoit pas et de la part de la France à qui St Diez n'obéissoit pas, et de l'archevêque de Trèves à qui l'église épiscopale de Saint Diez continueroit d'être soumise ; qu'enfin il pourroit fonder cet évêché sans rien démembrement celui de Toul, en y joignant les territoires exempts de Senones, de Moyenmoutier, d'Etival et de Dommèvre* »⁵. Le Duc y renonce par lettre du 16 juillet 1720, adressée au président de la Cour souveraine de Nancy.

En 1761, une nouvelle tentative échouera également à cause d'un refus du duc de Choiseul⁶.

La situation s'inverse à partir de 1766. Après la mort du duc Stanislas, la Lorraine devient française⁷. Les intérêts du duché et de la France se rejoignent alors. C'est Louis XVI lui-même qui est à l'origine des deux évêchés de Saint-Dié et de Nancy. Le décret du 12 mars 1775 les érige aux dépens de l'évêché de Toul.

Le 27 juillet 1777, la bulle du Pape Pie VI fonde canoniquement l'évêché de Saint-Dié et nomme Barthélemy Ludovic Martin Chaumont



(Photo T.C.)

Médaille murale de 13 cm, musée de Saint-Dié

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ SOUS LA III^e RÉPUBLIQUE

A propos de quelques médailles commémoratives

Jean-Claude Fombaron

L'homme a fréquemment confié à la pierre ou au métal le soin de perpétuer la mémoire de faits ou de personnages notables de son histoire. Sous une III^e République férue de patriotisme, l'arrondissement de Saint-Dié n'échappe pas à ce constat.

L'article de Jean-Claude Fombaron rappelle à la fois les faits et les médailles ou distinctions qui leur sont attachés.

La médaille permet d'individualiser un événement collectif. Elle se porte, se déplace, se transmet. Elle n'a pas le caractère public et immuable du monument. Comme lui, cependant, elle peut être sujette à la destruction. Mais sa multiplication permet d'assurer la traversée du temps à cet objet commémoratif.

La mémoire du feu

Parmi les événements marquants de la vie des cités, l'incendie occupe une place particulière. Phénomène spectaculaire, fréquemment meurtrier, il impressionne. La commémoration remplit alors une fonction d'exorcisme. Les inscriptions relevées par Georges Beaumont sur des édifices disparus de la ville de Saint-Dié le rappellent¹. Frontons, ex-voto marquent autant une volonté de résurrection que la fortune d'avoir échappé aux incendies de 1554, 1557 ou 1757.

Au 19^e siècle, on note une initiative des bourgeois de Bruyères victimes d'un incendie pour remercier leurs bienfaiteurs. Par les soins de M. Rovel, directeur des postes, ils font frapper trois médailles en argent à Paris. Une est remise au préfet des Vosges, Boula de Colombier, une autre au maire de Bruyères, Jean-Baptiste Loyer. La troisième est destinée aux archives de la ville².

L'initiative la plus originale reste cependant celle des Déodatien à la suite de l'incendie de l'église Saint-Martin³. Le 14 juillet 1895, à l'occasion du feu d'artifice tiré pour la fête nationale, une fusée met le feu à l'édifice du 18^e siècle. Toute tentative pour le préserver reste vaine. L'événement fait grand

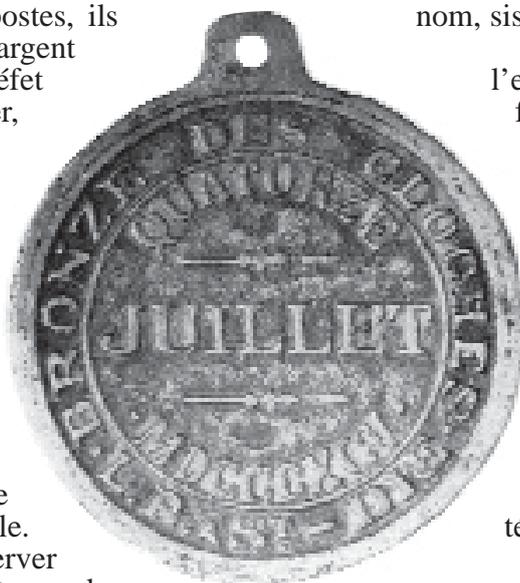
bruit dans la presse locale et navre la population. Les cloches brisées, partiellement fondues ont disparu dans le brasier. Les jours qui suivent, les habitants emportent chez eux, comme des reliques, des éclats de bronze.

Puis deux médailles, destinées à perpétuer, à chaud, la mémoire du sinistre, sont réalisées. Toutes deux sont d'un module quasiment identique. Elles comportent à leur avers les armes de la ville, en creux pour l'une, en relief pour l'autre. Dans les deux cas, les lettres L.E. DY identifient le graveur.

La médaille gravée, à l'apparence plus fruste, sur laquelle on distingue les lignes qui ont servi à tracer l'inscription, présente en outre la mention « déposé ». Cet élément laisse entendre qu'il y a eu commercialisation.

La seconde, de facture plus soignée, aux motifs et à l'inscription en relief, livre dans son libellé le lieu de fabrication : « L.B. à Saint-Dié ». Il s'agit sans conteste de Louis Burlin, propriétaire de la fonderie industrielle du même nom, sise au Petit Saint-Dié⁴.

On ignore les raisons de l'existence de deux médailles différentes, de même que leurs conditions de commercialisation et de diffusion. Elles présentent néanmoins l'intérêt d'avoir été réalisées avec le bronze des cloches. L'origine du métal utilisé est en relation directe avec l'événement, leur conférant un statut de relique⁵. Bon nombre de Déodatien possédaient encore, avant l'incendie de 1944, ces objets témoins.



Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

DES VILLAGES VOSGIENS SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE

L'économie de guerre dans la vallée du Rabodeau entre 1914 et 1918

Yann Prouillet

Le sort des populations civiles est souvent laissé dans l'ombre par les historiens de la Première guerre mondiale. Ou s'il est traité, c'est la plupart du temps de façon globale. Aussi le poids économique de l'occupation allemande sur les communautés vosgiennes n'est-il pas vraiment connu. Près de quatre-vingt-dix ans après les faits, les derniers témoins ont disparu.

L'article de Yann Prouillet tire son principal intérêt de ce constat. Très documenté, son texte projette un éclairage nouveau sur les difficultés des villages de la vallée du Rabodeau, soumis à une économie de guerre draconienne.

Dans les Vosges, le 13 septembre 1914 marque la fin de la guerre de mouvement. Les troupes allemandes qui se sont repliées vers les cols vosgiens, ont stoppé leur retraite dans la vallée du Rabodeau. Elles organisent alors le terrain conquis en un infranchissable verrou de fer et de béton qui barre la vallée au sud de Senones. Une lourde chape de plomb s'abat sur les communes restées aux mains de l'ennemi. L'occupation des villages du canton connaît désormais une rigueur croissante, corollaire de la déliquescence économique qui frappe l'Allemagne au fur et à mesure de l'avancée de la guerre.

Le 1^{er} août 1914, le conseil municipal de Senones inscrit à son ordre du jour les mesures à prendre du fait de l'état de guerre. Il évalue immédiatement les difficultés des temps à venir : « *La situation actuelle de chômage des usines, des chantiers ainsi que l'absence d'un grand nombre d'hommes mobilisés va changer totalement le cours normal de la vie économique de la population* ». Aucun des édiles présents ne peut pourtant concevoir l'ampleur du pillage organisé auquel se livrera l'économie de guerre allemande sur les territoires contrôlés.

Une demande forcée d'aide humanitaire

La question du ravitaillement de la population est le premier problème qui se pose. Certains villages sont directement sous le feu des combats. Toutes les activités économiques ou agricoles deviennent impossibles. Dès lors la commune doit systématiquement acheter de quoi faire vivre sa population, d'autant plus que le nombre des nécessiteux croît.

La première mesure adoptée par la commune de Senones est la création d'une soupe populaire dans les locaux de l'école des garçons. La disparition de la monnaie se fait, quant à elle, sentir dès le 25 novembre 1914. Aussi des emprunts auprès des habitants pallient-ils dans un premier temps les difficultés de la situation. Leur fréquence et leur montant sont en moyenne de 10 000 francs par mois pour Senones jusqu'en octobre 1915, selon un état du 31 mai 1919. Il montre que la ville a accumulé une dette totale de

115 725,68 francs. De son côté, la Petite Raon n'émet que pour 18 000 francs d'emprunts, limités au début de l'année 1915. Les structures financières mises en place à la mi-juin de la même année prennent le relais.

Devant la gravité croissante de la situation, l'autorité allemande impose la rédaction d'une supplique à tous les maires des communes envahies, le 22 février 1915. Ils ont ordre de la faire signer par les conseillers municipaux présents, sans pouvoir cependant apporter de modification au texte. Voici le document tel qu'il a été rédigé dans les termes imposés par l'occupant allemand :

« Monsieur le Président de la Confédération Helvétique à Berne

Il nous est connu qu'en 1870, lors de la guerre franco-allemande, la Suisse a accordé fort généreusement des secours à la ville de Strasbourg. Par suite des réquisitions de l'armée allemande et surtout aussi des troupes françaises, notre commune est dépourvue presque de toutes les denrées de sorte que le plus nécessaire commence à nous manquer. Il nous est impossible de ravitailler la commune par d'autres contrées.

Aussi, l'argent devient toujours plus rare, de sorte que nous ne pouvons pas acheter les vivres nécessaires de l'administration militaire allemande.

L'armée allemande n'a aucun motif de nous secourir encore plus longtemps, d'autant plus que l'Angleterre cherche à tout prix à empêcher l'approvisionnement de l'Allemagne par mer. Sous peu, nous serons donc réduits à la plus grande misère.

La commune ne voit aucune autre issue à cette détresse, que de se recommander à la générosité de la Suisse. Nous vous supplions instamment, monsieur le Président, de bien vouloir nous faire parvenir quelques provisions de vivres par l'intermédiaire du gouvernement allemand. Le Conseil Municipal »

Chaque conseil obtempère, tout en protestant contre l'irrégularité des termes de la supplique.

La C.R.B., un comité hispano-américain chargé

d'aider les populations

Jusqu'au 17 juin 1915, le ravitaillement des habitants est en majeure partie assuré par l'Intendance militaire allemande. A la même date, les communes envahies sont informées de la création d'un comité hispano-américain chargé d'aider au ravitaillement de la population. Il est nommé *Commission for relief in Belgium* ¹.

Pour favoriser cette entremise philanthropique des Pays neutres, les municipalités sont invitées à créer un syndicat de communes. Celui de la vallée du Rabodeau a pour siège Belval. Son but est « *d'obvier à la pénurie de vivres motivée par la guerre actuelle en procurant par l'assistance du Comité américain de relief in Belgium aux communes adhérentes les denrées et les marchandises de consommation les plus usuelles pendant la durée de la guerre et aussi longtemps que les circonstances l'exigeront* ».

A titre de contribution au fonctionnement du syndicat, chaque commune verse une part financière au prorata du nombre d'habitants. A la mi-juin 1915, Senones compte, par exemple, 2 725 habitants parmi lesquels une très grande proportion d'indigents ². La Petite Raon abrite 1 135 habitants à la date du 22 juillet 1915 et Moussey 1 276 à celle du 23 juillet 1917.

Fonctionnant jusqu'à la fin de la neutralité des Etats-Unis en 1917, la C.R.B. est responsable de la survie des Vosgiens envahis, tant par ses apports en nourriture qu'en produits de consommation courante. Ainsi le 19 février 1916, la C.R.B. distribue gratuitement six cent cinquante paires de sabots aux habitants.

Des opérations financières profitables à l'occupant

Le 16 mai 1916, l'autorité allemande propose la création à Belval d'un bureau de change. Il est chargé de l'encaissement des coupons échus des valeurs émises soit par les Etats ou par l'industrie des puissances centrales en guerre contre la France, soit par des puissances neutres. Ce bureau change l'argent français contre de l'argent allemand moyennant une commission de 10 %. Cet argent allemand permet ensuite d'acquérir, contre une ristourne de 4 %, les bons de guerre émis par les villes de la France occupée. Quatre autres bureaux de change sont rapidement ajoutés à celui de Belval. Ils sont implantés à Moussey, à Senones et à Grandrupt.

Le 3 août de la même année 1916, l'intendant allemand Koenig adresse, à toutes fins utiles, des informations sur le change de l'or aux maires des communes envahies. « *On vient de m'informer que l'agio sur l'or peut atteindre jusqu'à 20 % de la valeur selon l'importance offerte. Vu le manque d'argent et la pénurie de moyens un peu générale, bien des gens voudront profiter de l'occasion pour réaliser quelque*

bénéfice. Mais comme ce bénéfice sera proportionnel à l'importance de la somme offerte, il sera peut-être utile de réunir l'or disponible de toute la région pour atteindre le maximum du bénéfice réalisable. Ce bénéfice pourra encore être augmenté de 4 % en faisant l'échange non contre de l'argent allemand mais contre des bons communaux. Pour les billets de banque et la monnaie argent, l'agio est fixé à 10 % ». Le but est encore une fois de grappiller le reliquat des quelques rares valeurs encore détenues par les habitants.

Enfin dans une lettre adressée aux maires



Senones, billet de un franc, monnaie de nécessité

(Fonds J.C.F.)



le 2 octobre 1916, le même Koenig s'attribue le rôle de conseiller des communes pour les opérations de change des bons de ville : « *Par le procédé exigé par la circulaire ci-jointe, la commune perd 4 % qu'elle pourrait réaliser en faisant le change de l'argent allemand contre des bons de ville, c'est-à-dire un sou par mark. Mais comme les bons de ville sont admis comme moyen de paiement par le comité de ravitaillement, rien n'empêche à ce que les habitants échangent leur monnaie allemande contre des bons de ville avant de payer leur ravitaillement. En recommandant ce procédé aux habitants, vous conserverez le bénéfice de 4 % à votre commune,*

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

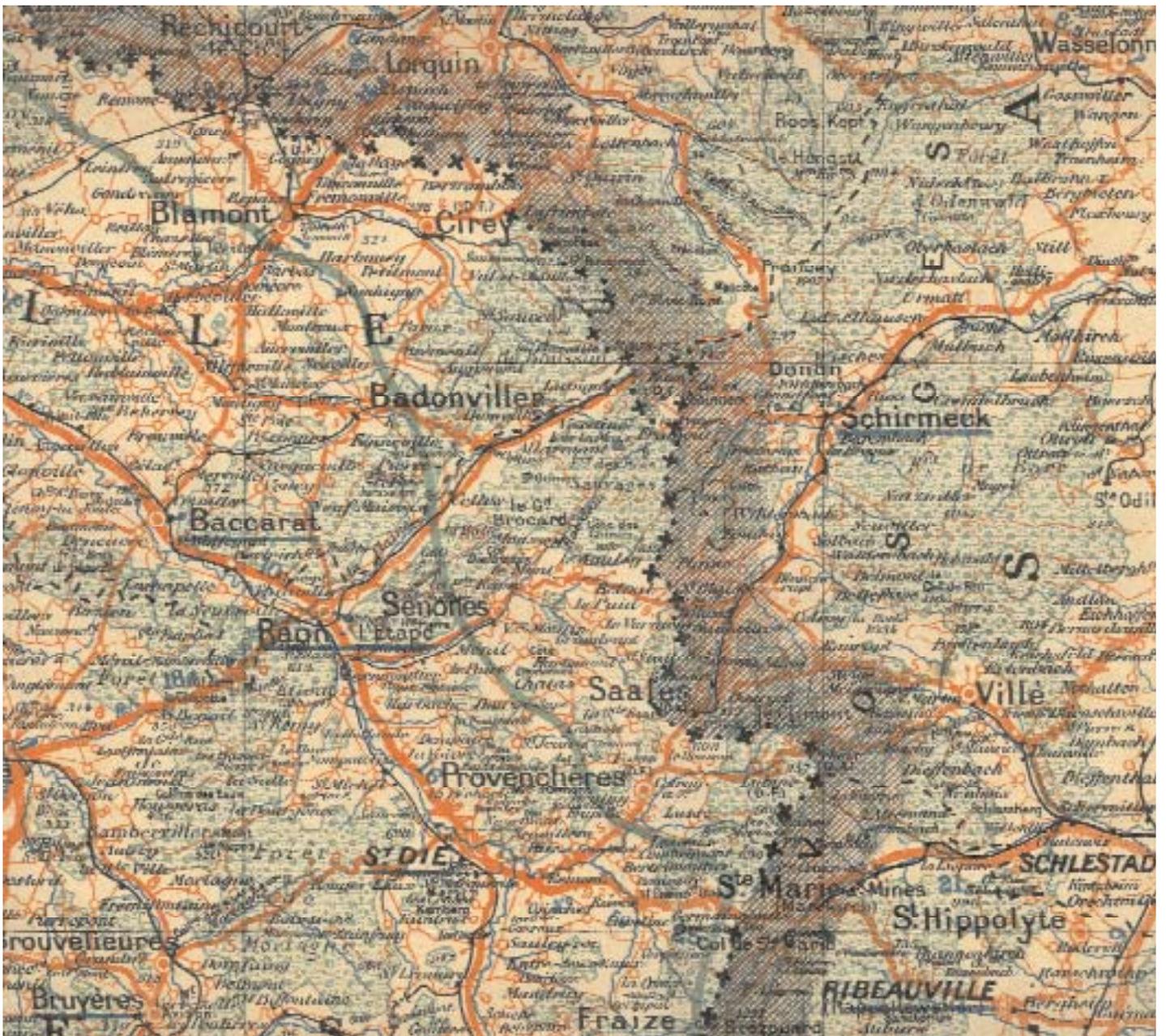
Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org



Ligne de front en vert

Carte-Guide Campbell n°7 - Vosges, 1916. Échelle 1/320000^e (Fonds J.C.F.)

Dès juin 1915, le ravitaillement des populations des pays envahis par l'Empire allemand, se fait de plus en plus critique. D'origine internationale neutre, la *Commission for relief in Belgium*, entreprise philanthropique, est née sous l'égide de l'Espagne, des États-Unis et de la Suède. Ces pays fournissent les denrées et articles de première nécessité et l'occupant en assure le transport sous le signe de la Croix-Rouge en s'engageant à ne pas en grever la distribution, ce qui a été globalement respecté par les Allemands. Après l'entrée en guerre des Américains, la convention est reconduite et fonctionne jusqu'à la fin du conflit sous d'autres appellations. La *CRB* fut à l'origine de la survie d'un très grand nombre d'habitants des régions envahies de Belgique, Luxembourg et France du Nord et de l'Est.



La chélidoine dans la mémoire collective

- L'hirondelle casse avec son bec des brins de chélidoine pour en frotter les yeux de ses petits, si elle les juge menacés de cécité.
- Touchée à pied nu et portée dans le soulier, elle guérit la jaunisse.
- Si quelqu'un la porte sur lui avec le cœur d'une taupe, il sera au-dessus de ses ennemis et se tirera de ses procès.
- On la met, toujours avec le cœur d'une taupe, sur la tête d'un malade. S'il doit mourir, il chantera à haute voix et s'il doit en revenir, il versera des larmes.

HISTOIRES DE NATURE : LA CHÉLIDOINE

La plante du soleil

Recherche : Jacqueline Rittre

Texte : Jean-Claude Diedler

La chélidoine est la plante du soleil. Jaune et précieuse comme une pièce d'or, elle a pris la couleur et la brillance de l'astre de lumière. Les anciens lui reconnaissaient le pouvoir de rendre la vue. Les alchimistes l'utilisaient dans leurs tentatives pour transmuier les métaux vils en or. Cette plante tellement commune, que d'aucuns la qualifient de mauvaise herbe, a bien sa place dans une thématique vouée à la monnaie.

Jacqueline Rittre nous conduit encore une fois à travers les arcanes de l'ancienne herboristerie... Quand, dans le mystère des officines, la sève jaune et visqueuse de la grande chélidoine devenait onguent ou philtre pour le plus grand profit des sorciers et des guérisseurs de tout poil.

La grande chélidoine, *Chelidonium majus*, est une plante vivace herbacée, touffue, qui atteint cinquante centimètres de hauteur. Ses feuilles, irrégulièrement pennées, présentent des lobes dentés d'une teinte vert grisâtre. Elles ressemblent à celles du chêne. Les fleurs de couleur jaune vif ne dépassent pas un centimètre et demi de diamètre. La plante est très commune partout. Elle pousse de préférence au sud, dans les haies, sur les vieux murs ou près des jardins.

Quelle que soit l'époque de l'année, la tige brisée laisse échapper une sève visqueuse de couleur orange. C'est un latex qui renferme dix alcaloïdes différents à caractéristiques opiacées¹. Le principal d'entre eux est la chélidonine qui a des propriétés analgésiques et antispasmodiques. Ce n'est pas étonnant. La grande chélidoine appartient à la famille des Papavéracées dont l'un des représentants est le célèbre pavot somnifère qui fournit l'opium.

Les mystères d'une plante aux vertus mythiques

Les noms populaires de la chélidoine montrent combien cette plante est reconnue par les populations des campagnes. Elle est couramment nommée *grande éclair* mais aussi *herbe à hirondelle*, *herbe à cors*, *herbe à verrues*, *herbe dentaire*... Elle est connue depuis l'Antiquité. Son usage n'est pourtant pas sans danger en raison de sa toxicité. Le nom savant vient du grec *khelidôn* qui signifie *hirondelle*². La plante fleurit, paraît-il, juste au moment où les hirondelles réapparaissent autour de nos maisons. Elle sèche quand ces mêmes oiseaux s'apprêtent à repartir vers des contrées plus clémentes³. Comme l'oiseau qui lui est associé, la chélidoine accompagne à la fois la course saisonnière du soleil et son mouvement ascendant quotidien.

Les vertus de la plante sont, par conséquent, étroitement liées aux qualités de l'oiseau dont elle a pris le nom. Une belle légende raconte qu'elle vient au secours des mères hirondelles en redonnant la vue à leurs petits. La croyance a donné à la chélidoine son nom de *grande éclair*. Par ailleurs beaucoup de vieux grimoires lui octroient des vertus plus ou moins abracadabrantes. La mention la plus étrange apparaît dans *Le Grand Albert*, livre second. « *Si quelqu'un veut plaire et être agréable à tout le monde, qu'il prenne la pierre Chélidoine. Elle est noire et jaune, elle se trouve dans le ventre des hirondelles. La jaune étant pliée dans une toile de lin ou dans la peau d'un veau, et attachée sous l'aisselle gauche, guérit la frénésie et toutes les maladies anciennes et invétérées. Elle est aussi bonne pour la léthargie et l'épidémie. On assure que cette pierre rend l'homme savant, de bonne humeur et agréable. La noire préserve des bêtes malignes, apaise les querelles et fait venir à bout ce que l'on entreprend. Si elle est enveloppée dans des feuilles de chélidoine, elle trouble la vue. On doit les tirer toutes deux au mois d'août, on en trouve ordinairement deux dans chaque hirondelle* ». ⁴

La *Pierre hirondelle*, concrétion gastrique ou intestinale imaginaire de l'oiseau, montre que les esprits associent l'idée de chélidoine à celle de bonne santé. La vivacité de l'hirondelle est prise en compte par l'indication contre la léthargie. En outre sa qualité d'être aérien qui ne se pose jamais sur la terre la rend exempte de souillure. L'indication contre les épidémies trouve donc aussi son sens et sa justification. De même les *maladies anciennes et invétérées* céderont devant les vertus d'une plante qui, comme les hirondelles, impose l'idée d'un renouveau saisonnier.

Un tel texte fait donc apparaître la chélidoine comme une panacée. Cette croyance n'est pas sans danger. Elle a souvent provoqué des accidents catastrophiques. La plante renferme en effet des poisons violents. Il est admis qu'il suffit de quatre-vingts grammes de sa sève pour tuer un gros chien ⁵.

Des vertus réelles ou supposées

La médecine des signatures, thérapeutique analogique, fonde souvent les théories médicales des anciens. La sève jaune de la chélidoine rappelle la bile, ce qui constitue une preuve formelle de la spécificité de la plante dans les affections hépatiques. On a pris l'habitude de placer quelques brins de chélidoine dans les souliers. Le contact de la plante avec les pieds nus évite, paraît-il, la jaunisse. Cette affection aux multiples causes touche très fréquemment les anciennes populations des campagnes. Elle est souvent considérée comme un mal donné par un mauvais sort. En effet, dans l'esprit des gens, la jaunisse interrompt la circulation des flux organiques ⁶.

Dans le cas de cette maladie, on peut a priori penser à une indication paramagique de la chélidoine. Elle est cependant bien fondée. Avec ses propriétés cholagogues et antispasmodiques, la plante est bonne sédative des voies biliaires. C'est pourquoi elle est indiquée dans diverses affections hépatiques. Les décoctions de feuilles séchées ont longtemps été utilisées pour soigner la cirrhose du foie, par exemple.

Il est souvent admis que la sève de la chélidoine contribue à rendre la vue. Là aussi il faut y voir une thérapeutique analogique. La couleur jaune de la sève rappelle l'éclat de la lumière solaire. Cette croyance, née de la légende, n'a aucun fondement. Pourtant certains auteurs continuent actuellement à affirmer une telle indication ⁷. La plante est tout au plus une bonne antiophthalmique. Elle soigne bien les ulcères des paupières ou les blépharites. Ce sont ces indications qu'ont retenues les anciens. Ainsi, au seizième siècle, les guérisseuses de la région de Bruyères utilisent fréquemment la plante pour soigner de redoutables affections oculaires des gens et des bêtes, comme les kératites. C'est une preuve que l'empirisme repose souvent sur une observation attentive des vertus des plantes.

Par contre la chélidoine a une action reconnue, à laquelle elle doit ses noms populaires d'*herbe à verrues* ou d'*herbe à cors*. Cet usage est toujours vivace dans les campagnes. Il est vrai que le mode d'emploi est très simple. Il suffit de frotter la section fraîche d'une tige sur les verrues, les durillons ou les cors. Il faut seulement prendre garde de ne pas toucher la peau saine. Autrefois tous les gamins vosgiens devaient y passer un jour ou l'autre !

Comme l'or qui fonde nos monnaies, la

chélidoine porte la signature du soleil. Pourtant la plante est plus dangereuse que précieuse. Il est absolument déconseillé de l'utiliser en usage interne. Somme toute n'est-il pas plus séduisant de garder en mémoire la vieille légende des hirondelles ? Tout en laissant s'épanouir les fleurs d'or de la *grande éclair* dont l'éclat rivalise avec celui de la lumière du jour. C'est en tout cas moins risqué !

¹ Les alcaloïdes sont des substances organiques, souvent

A propos de quelques auteurs de *Le Grand et le Petit Albert*

Le principal auteur est Albert de Groot. Son nom d'origine néerlandaise se traduit par Albert le Grand. Il est né vers 1193 dans le pays Souabe, à Lawingen sur les rives du Danube. Dominicain, théologien, philosophe, il touche à beaucoup de choses. Il enseigne à Ratisbonne, à Cologne et à Paris où une place porte toujours son nom déformé, Maubert (*Magister Albertus*). Saint Thomas d'Aquin a été son élève. Vers 1248, il s'enferme dans un cloître, à Cologne. Là il peut se consacrer à l'étude des textes anciens. Ses recherches lui permettent de consigner un grand nombre de recettes de chimie, d'alchimie, de médecine et de magie. Albert le Grand meurt vers 1280. Il sera canonisé en 1933. Son œuvre est publiée chez Beringos à Lyon, en 1651. Elle est constamment rééditée, accompagnée d'extraits de l'œuvre de Paracelse, un médecin alchimiste suisse ou de la *Philosophie occulte* de Cornélius Agrippa.

Notes

employées pour leurs propriétés thérapeutiques. La morphine, la strychnine ou l'atropine sont par exemple des alcaloïdes. **Les plantes renfermant ces substances sont dangereuses.** C'est bien sûr le cas de la chélidoine.

² C'est aussi le nom d'une déesse de l'Antiquité.

³ Matthiolo, 1565, cité par Jean Palaiseul dans *Nos grand-mères savaient*, Paris, Robert Laffont, 1995 (2^e édition), p. 111.

⁴ *Le Grand et le Petit Albert*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 729. L'ouvrage en question est un recueil de recettes et de pratiques magiques qui courent les campagnes européennes depuis le 17^e siècle. Il a inspiré plus ou moins directement les carnets de secrets des guérisseurs vosgiens.

⁵ Jean Palaiseul, p. 111.

⁶ Voir Pascal Diedler, *Le mal donné face à la médecine. Les pathologies dites maléfiques en Lorraine du sud (XVI^e-XVII^e siècles)*, Thèse de médecine, Nancy I, 2001, pp. 100-113.

⁷ Certains écrits peuvent se révéler dangereux pour ceux qui utilisent une plante à manier avec précaution et à des doses infinitésimales. Voir par exemple Maria Treben, *La santé à la pharmacie du Bon Dieu*, Steyr, Wilhelm Emusthaler, 1987 (15^e édition), p. 19 : « Un de mes amis de Mayence se faisait tous les jours une application de jus de grande éclair au cours de sa promenade. Il avait toujours avec lui son fidèle chien loup qui était déjà vieux. Un jour, par plaisanterie, il passa du jus sur les yeux du chien et cela lui fit apparemment beaucoup de bien, car ensuite, chaque jour quand son maître faisait son traitement journalier, le chien s'asseyait devant lui pour en avoir aussi ». Plus loin ce même auteur parle d'un beaudo qui, après trois mois d'applications, « voyait à présent mieux sans lunettes qu'avant avec ses verres ».

LA TRADITION ORALE ET L'ARGENT

Cantons de Provençères-sur-Fave et de Fraize au début du vingtième siècle

Hervé Antoine

Ce sont deux anecdotes bien savoureuses que nous livre Hervé Antoine. De ces histoires que les Vosgiens se murmurent entre eux, seulement entre eux. Il serait en effet inconvenant que la rumeur dépasse les limites permises !

Cependant sous les mots utilisés par l'auteur, ne sent-on pas percer une amertume ? Celle qu'il éprouve pour un passé disparu en même temps que la civilisation de l'attelage. Au passage, il égratigne ces gens dont le paraître ostentatoire occulte la modestie des vies de labeur des habitants de la montagne... Sa montagne !

Il est facile de paraître un personnage aisé et puissant dans la paroisse de Provençères. A part la Caisse Mutuelle gérée de manière associative, il n'existe pas de banque. Dans ce chef-lieu de canton, les principaux flux monétaires journaliers peuvent être appréciés facilement.

La boulangerie-épicerie Mathis très active possède deux commis et affiche souvent des prix attractifs en minimisant la marge sur le gros labeur de boulange. Une affluence remarquable s'y presse pour acheter pains et produits divers. A la fin des années vingt, la miche de quatre livres, prisée par les cultivateurs, coûte entre 4 et 5 F. Il existe aussi deux autres épiceries-boulangeries moins fréquentées. Trois bouchers commencent aussi à prospérer depuis le début de la décennie. Les familles appauvries ou victimes de la guerre y achètent la viande de pot au feu, surtout le dimanche. L'habitude de consommer quotidiennement de la viande devient cependant commune¹. Le forgeron-charron Blaise apporte son savoir-faire pour les attelages, les charriots ou les charrettes. Il n'a pas son pareil pour les multiples réparations de saison, celles des charrues surtout. Il est loin de faire fortune. La quincaillerie Humbert est peut-être moins fréquentée, mais les achats sont plus conséquents en valeur. La famille qui la dirige avec application est la plus riche de la paroisse et son représentant est maire. Il existe par contre une multitude de débits de boisson. A Beulay, petite commune de la même paroisse, on en trouve deux, celui du Kiss, monsieur Masson et celui de la mère Gérard qui prépare aussi les repas de noces.

Le banquier de Provençères

Dans les années 1920, Monsieur Tausin est une personne respectable. Vêtu d'un complet, il est toujours présent aux premières places, lors des belles cérémonies religieuses, festives ou patriotiques du canton de Provençères. N'est-il pas le banquier qui s'exhibe avec sa belle dame, veuve de guerre et son beau-fils costumé en marin, si pieux, si plaisant au milieu de tout le monde à la messe ? Il est à n'en pas douter le meilleur donateur des œuvres sociales de la paroisse et des communes sinistrées mais aussi un bon vivant, ami des journalistes.



Provençères-sur-Fave 1907

Monsieur Tausin devient bien vite président de l'Association des Anciens Combattants de Provençères et de Beulay. Après les cérémonies, il se retrouve à l'hôtel en compagnie des officiels chapeautés, laissant la troupe au bal et à sa liesse populaire. Il organise avec quelques véhicules de beaux voyages en faveur des Anciens Combattants avides de découvrir l'Alsace et le Rhin frontalier. Il sait naturellement faire connaître la moindre de ses bonnes actions ou sa générosité en faveur des associations, en rédigeant des compte-rendus

fleuris dans la presse de l'arrondissement.

Les habitants du canton, depuis longtemps oubliés eux, sont sous le charme de ce personnage sympathique. On connaît moins sa tendance à flatter les cultivateurs cossus. Une fois dépassées les présentations courtoises, il organise avec eux ou avec les braves gens qui gravitent dans la sphère religieuse des rencontres plus discrètes à propos d'affaires de placement. Les démunis ne comptent plus alors. Mais n'est-ce pas son métier ? Il doit servir ses clients et placer des bons au porteur.

Marcel Morel, le chantre de la paroisse est un de ceux qu'il courtise. Après maintes tergiversations, il lui confie ses économies. Deux vieilles filles qui s'occupaient d'aider le curé de la Petite-Fosse pour la catéchèse des enfants, sont stupéfaites de le voir se joindre à elles un soir pour réciter les prières dans leur sombre maison. Elles accordent leur confiance à ce brave homme. Les instituteurs du canton organisent avec une efficacité remarquable le succès au certificat d'étude de son fils adoptif, cancre notoire. N'est-il pas l'homme le plus riche auquel l'instituteur, petit notable, doit prêter attention ?

Mais la crise arrive, le banquier qui a écumé le canton fait banqueroute. Avec lui s'envolent les rêves des gros et des petits épargnants trop crédules. S'évanouit la petite économie qu'on croyait avoir capitalisée en toute confiance. A l'image du diable séducteur, l'argent est devenu un vent qui siffle dans les oreilles des bigotes de la Petite-Fosse. Lors des messes, l'orgue sonne tristement à présent.

Les largesses du Jean-Baptiste Didiergeorges

Jean-Baptiste Didiergeorges, né en 1845, est un cultivateur propriétaire. Sa famille, est originaire de Fraize, plus particulièrement du hameau du Belrepaire, au-delà de la rive droite de la Grande Meurthe et de sa prairie irriguée. Une autre partie de ses biens en prés et en bois est éparpillée à Fraize ainsi que des champs sur le ban d'Anould.

Il possède plus de terres que les autres cultivateurs et sait en acquérir. Il a choisi d'habiter sa ferme du hameau du Vic située dans la vallée de la Petite Meurthe sur la commune de Ban-sur-Meurthe. Sa femme Marie-Anne Morel lui donne une fille et meurt en 1879. Le 14 avril 1894, en l'église de Clefcy, le veuf marie sa fille unique Denise. Elle épouse Anatole Antoine, un cultivateur consciencieux du Belrepaire, né en 1869. De sa vie familiale modeste et traditionnelle, rythmée par les activités saisonnières, n'émerge rien de notable. Les éleveurs vosgiens sont d'un naturel sobre et apprécient l'ordre, le calme, la régularité². Les conjonctures économiques tantôt euphoriques tantôt déprimées après 1872 n'ont pas altéré son capital.

Libéré du souci de sa fille, devenue mère

de famille, Jean-Baptiste Didiergeorges commence une seconde jeunesse. Il se lance dans ce que son voisinage qualifie de folles bombances : « Baptiste fait la nouba. Le sage Natol l'observe ». Les mauvaises langues en *cwérailles* affirme que Jean-Baptiste dépense sans compter. Perd-il tête ? D'où exhume-t-il ses réserves qu'il partage pourtant avec d'autres moins favorisés, lors des occasions festives ? A-t-il compris l'intérêt d'employer à loisir ses économies, accumulées en une vie de labeur, avant que plus tard l'inflation sournoise d'après-guerre et la conversion forcée de l'or thésaurisé en franc ne réduise le pouvoir d'achat des épargnants ?

Il a pris soin d'organiser le legs de ses biens immobiliers en faveur de sa fille. Ses réserves se révèlent considérables aux yeux des petites gens médusés de la Petite et Grande Meurthe³. On le voit à des heures inconvenantes déboucher bouteilles de Champagne ou festoyer sous la tonnelle.

Il restreindra ses plaisirs au soir de sa vie, attristé par la mort de sa chère fille en 1930. Il s'éteindra à 89 ans, consolé par le mariage de ses petits-enfants. Mais il restera la réputation du Jean-Baptiste généreux et prodigieusement dépensier, à l'image du géant des fables montagnardes. La tisseuse de légende aurait encore brodé sur la vie de Jean-Baptiste Didiergeorges, bien au-delà de sa mort si la civilisation de l'attelage n'avait arrêté sa course.

¹Le pharmacien et herboriste Litique complète ses revenus en centralisant les collectes de plantes médicinales. Le chef lieu du canton accueille aussi quelques membres des professions

Notes

libérales : médecin, infirmière, notaire. Ainsi qu'une usine textile.

² Cela ne doit pas faire illusion. Leur vivacité surprend souvent et l'intensité des efforts physiques au cours de la fenaison est semblable à ceux d'un sportif de fond. Les comportements réels sont très variables et peuvent retrouver les archétypes extrêmes, peints par les caricaturistes allemands de l'époque. Le Bavaois grand, débonnaire, jovial et festif opposé au petit Souabe sobre, travailleur, secret, calculateur et taciturne.

³ Ces deux vallées possèdent une riche histoire. La vallée de la Petite Meurthe est une antique voie de passage saisonnière, une vallée constellée par les hameaux de cultivateurs éleveurs de bovins, patronnée par saint Hubert et sainte Agathe, saint Antoine et la Vierge Marie. Elle est connue par les archives qui montrent l'emprise du ban ducal et les possessions du chapitre, gérées avec sagesse à partir du bourg de Clefcy ou depuis les chaumes estivales de Charbonichamps. Les antagonismes entre ces deux pouvoirs, ainsi qu'une foule de procès de sorcellerie, familiaux ou communautaires la révèlent à l'époque moderne. Enfin plus récemment, l'opposition entre l'héritage traditionnel fondé sur un droit d'aînesse parfois exclusif et le partage égalitaire français y ont alimenté de vastes et sombres querelles de clans familiaux, dignes des sagas islandaises.

SUR LES TRACES D'UN ANCIEN TRÉSOR *Le site du Fournel à Deycimont*

Jean-Claude Diedler

Le site du Fournel (ou du Fourneau) domine le village de Deycimont, évoqué plusieurs fois déjà dans Mémoire des Vosges. Il s'agit, à peu près certainement, d'un camp de hauteur comme celui de la Bure. Il est beaucoup moins connu cependant, puisqu'il n'a jamais été prospecté... A l'exception hélas des recherches intéressées menées par les spécialistes du détecteur de métaux !

En effet, l'endroit a été systématiquement pillé depuis quelques années. Il n'y a donc plus aucun risque d'en faire un lieu de promenade. Le curieux y trouvera assurément de quoi nourrir son imagination, tout en complétant sa connaissance de la montagne vosgienne.

La mémoire

Les anciens nommaient Rouges-Fournants les habitants de Deycimont. L'expression désigne ceux dont la peau a rougi à force d'être exposée à la chaleur du four.

Itinéraire d'approche

Au centre de Saint-Dié, prendre la direction de Bruyères puis celle de Remiremont. Le village de Deycimont est situé à 6 km de Bruyères.

Quitter la rocade pour entrer dans le village, en tournant à droite à la sortie de Lépages-sur-Vologne. Prendre la rue du Haut du Mont, c'est la troisième à droite dans l'agglomération. Poursuivre en voiture jusqu'à la fin du revêtement goudronneux. Le trajet total à faire en voiture est de 34 km.

Poursuivre à pied en prenant à droite le chemin qui traverse les prés. Il faut le suivre pendant 1 km 500, sans jamais tourner à droite. A la fin de la montée, le chemin offre un virage à droite. Juste à la sortie, prendre le petit sentier qui monte sur la droite. Le site du Fournel correspond au sommet du plateau, à 554 m d'altitude. Une fois ce point atteint, il faut s'avancer vers la droite jusqu'au monolithe du Recreux. Marcher avec précautions en prenant garde aux abrupts rocheux qui bordent le plateau.

Depuis l'endroit où se trouve la voiture, la dénivellation est de 102 m. Le trajet est quelquefois un peu raide pour des personnes âgées. Dans ce cas il est préférable de tout faire en voiture. Le chemin n'est pas revêtu mais il est praticable.

A propos du toponyme Deycimont

Le déterminant Dey- n'est pas douteux ¹. Il signifie Dieu, comme dans le toponyme Deyvillers. Par contre il ne faut pas se tromper de possibilité en isolant le radical. Ici il s'agit de -cimont, non pas de -mont ². Cimont vient du latin *coementium* qui signifie la pierre [équarrie].

Le toponyme Deycimont prend alors le sens de [lieu de la] Pierre divine.

Le site de hauteur du Fournel

Il est composé d'un certain nombre d'éléments naturels remarquables qui constituent un ensemble typique. Il est lié aux vieux rites de fertilité pratiqués par les cultivateurs, dès le Néolithique.

- *La Roche du Fournel (ou Tête du Fourneau)* : sa forme régulière s'ouvre à la base sur une grotte ³. Pour cette raison le rocher porte aussi le nom de *Recreux*. Au fond de l'excavation, deux trous. Le premier, orienté au sud, reçoit le soleil en milieu de journée, vers midi. Le second, actuellement bouché par un glissement de terrain, regarde en direction du sud-ouest donc vers le soleil couchant.

- *La Pierre du Sabbat* : elle est située à quelques mètres au nord du Fournel. Elle était surmontée par un cromlech, c'est-à-dire un ensemble de menhirs groupés en cercle ou en demi-cercle autour d'une pierre centrale. Actuellement les pierres sont couchées à terre. Certaines ont glissé au pied du rocher. Les monolithes, ainsi que certaines roches environnantes, sont ornés de disques bombés, gravés en relief au centre d'un creux circulaire ⁴. Ils sont parfois groupés par deux. Ces symboles semblent représenter le soleil illuminant le « recreux » du Fournel. La taille des disques suggère l'intensité du soleil à différents moments de l'année. Le gros correspond peut-être au solstice d'été et le petit au solstice d'hiver ⁵.

La Pierre du Sabbat s'avance au-dessus de la vallée. En dessous de ce surplomb ont été trouvées de nombreuses pièces de monnaie anciennes ⁶. La première mention d'une découverte de monnaies remonte à 1621. Cette année-là, un habitant de Deycimont apporte au receveur ducal de Bruyères une poterie contenant des

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

dre le métal à partir du huitième siècle avant J.-C.. Les hauteurs du village devaient abriter une zone d'habitat, analogue à celle de la Bure, au-dessus de Saint-Dié. Les forgerons gaulois ont pris le relais des cultivateurs néolithiques.

Les pièces de monnaie découvertes montrent que le site du *Fournel* était toujours alors un lieu de culte. Il le sera encore à l'époque chrétienne qui attachera au rocher et à sa caverne la vénération de saint Roch ¹². Nom du saint oblige !

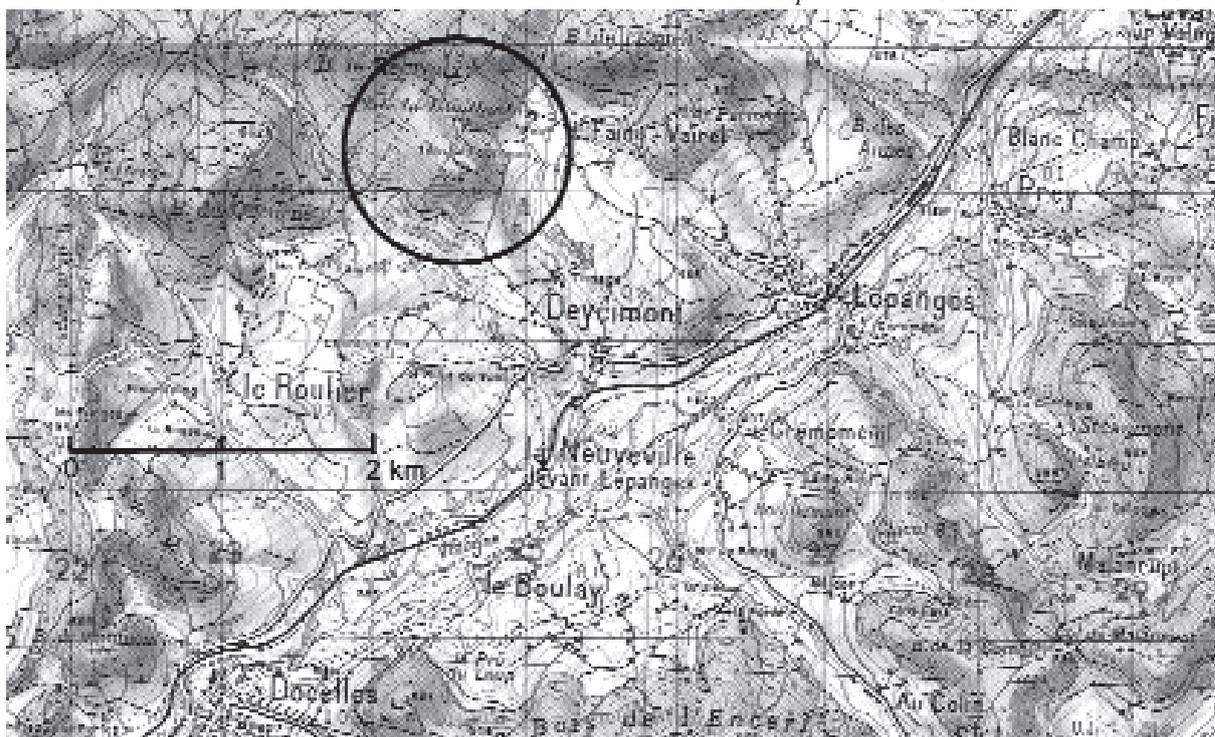
¹ Ce n'est pas ce que retient le *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France* d'Albert Dauzat et de Charles Rostaing (seconde édition parue en 1978 à la Librairie

Alain Belmont, « La pierre et le pain. Les carrières de meules de moulin de Quaix-en-Chartreuse (XVIe-XVIIIe siècle) », *Histoire et Sociétés Rurales*, 16[2001], pp.45-79. (les Archives des Vosges reçoivent cette revue de référence).

⁵ C'est un décor connu des gravures rupestres de l'âge du Bronze, dues aux peuples germano-nordiques. Les symboles solaires sont parfois réunis en un couple d'opposition. Il s'agit souvent du cheval et du bateau. Ce dernier est considéré comme le cheval de la mer. Le premier est un symbole diurne, estival. Par glissement symbolique il exprime donc le vivant. Le second est nocturne, hivernal et correspond à la mort.

⁶ J'y ai vu un Kalétédou du premier siècle avant Jésus-Christ. Malheureusement le site a été complètement pillé.

⁷ *Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, B



Bruyères, feuille XXXV-18, type 1924 révisé 1927

(fonds J.C.F.)

Notes

Guénégaud, p. 245). Il y voit le nom d'un homme *Decius* qu'il joint au radical *mons*. L'erreur provient du fait qu'il s'appuie sur une appellation erronée, datée de 1232.

Voir aussi Alban Fournier, « Quelques noms de lieux vosgiens », *BSPV*, 26^e année[1900-1901], pp. 81-82. Cet auteur propose aussi la décomposition erronée *Deici-mont* de l'appellation de 1285.

² Ainsi en 1560, le nom du village s'écrit *Deyscimont*. [*Archives privées*].

³ Pour l'homme, la caverne est le lieu d'initiation aux mystères du cosmos. Là s'effectue l'union avec la divinité. De nombreux exemples montrent que la grotte est avant tout un lieu de culte : les antres mithriaques, les cryptes et tout récemment la grotte de Lourdes. Les habitants de Deycimont appellent aussi cette roche *le Recreux*.

⁴ Il s'agit d'une technique bien connue, appliquée à l'extraction des meules de pierre sur les sites dits des *Meulères* ou des *Molières*. Deux opérations : le *détourage* pour creuser le pourtour et le *décollement* pour extraire la meule de la roche. Le lecteur intéressé est invité à con-

3805, comptes du receveur de Bruyères, 1621, f° 38 : « *Treuves et espaves : proche du mesme village de Deycimont ont esté trouvées dans un pot de terre cassé quelques petites pièces d'argent antiques cy rapportées, comme elles ont esté mises es mains de ce comptable* ».

⁸ Voir *Mémoire des Vosges* 3 et 4.

⁹ C'est ce qui explique le radical *-cimont* composant le nom du village.

¹⁰ *Archives Départementales des Vosges*, 3 B 208, rapports de cabarets, pc. 13 du 4 juillet 1782. Les habitants de Deycimont semblent avoir un comportement collectif particulièrement débridé lors de la fête solsticiale de la Saint-Jean-le-Baptiste [24 juin]. Jean Doron, leur curé s'en plaint en 1782.

¹¹ *Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle*, B 3780, procès de Mengeon Jean Mathis, pc. 18, 1612, f°1v° : « *Estant allé aux champs avec ladite Adeline sa mere pour brusler des feuilles ou fourneaux (ainsi vulgäirement appellés) et semer quelque peu de bled...* ».

¹² Le souvenir en est toujours vivace à la fin du dix-neuvième siècle, comme le montre le tableau situé au-dessus du porche de l'église de Deycimont.



Le Recreux

(Fonds J.C.D.)



L'association d'un grand et d'un petit soleil

L'ornementation
du menhir prin-
cipal : la course
du soleil.



À PROPOS DE L'EXPOSITION NUMISMATIQUE : Du Kaletedou à l'euro, 2000 ans d'histoire

Après deux années de préparation et un marathon de quatre mois, l'exposition numismatique de la Société Philomatique Vosgienne a vu enfin le jour. Un aboutissement heureux qui a reposé, en grande partie, sur la ténacité et le travail opiniâtre de Thierry Choserot.

L'inauguration a eu lieu le 15 décembre 2001, lendemain de la distribution nationale des kits euros. La mise en place de la nouvelle monnaie européenne était une occasion à ne pas manquer pour aborder un sujet qui, à première vue, peut sembler ardu au profane.

L'exposition a présenté plus de 1500 monnaies, billets ou objets. Le titre *2000 ans d'histoire* rappelait les vingt siècles qui séparent le kalétédou de l'euro. Plus qu'une réalité chronologique, c'était aussi un clin d'œil saluant la fin du deuxième millénaire.

Avec la présentation incontournable de monnaies grecques et romaines, l'exposition couvrait en réalité plus de 2000 ans d'histoire. Elle remontait même plus haut encore avec des monnaies couteaux et des monnaies bèches chinoises. Des visites guidées ont été organisées chaque samedi par les Philomates. Par ailleurs, deux colloques, le samedi 15 décembre 2001, et le samedi 16 février 2002, veille du retrait officiel du franc, ont permis aux spécialistes et aux amateurs de se retrouver.

Cet ensemble de manifestations répondait à plusieurs objectifs. Il fallait faire connaître la richesse du patrimoine numismatique vosgien, à partir d'une exposition de qualité. Elle se devait d'intéresser les spécialistes, numismates, collectionneurs ou chercheurs. Tout en permettant aux non spécialistes et au grand public de s'y retrouver. Des animations, des conférences et des documents spécifiques étaient destinés à sensibiliser le public scolaire.

La Société Philomatique Vosgienne avait l'ambition de donner un large retentissement à ces manifestations, au moment du passage à la monnaie européenne. Il convenait en effet de promouvoir et d'animer notre région à partir d'un sujet d'actualité. L'histoire des hommes peut également s'expliquer à partir de l'histoire des monnaies. Bien entendu, l'objectif de faire connaître notre Société et ses recherches restait prioritaire.

L'exposition s'est terminée le 17 mars 2002. Sur le plan national, on peut déjà se féliciter de sa reprise dans les revues *Archéologia*, *Numismatique et Change* et sur le site Internet de l'Université d'Angers. On notera aussi la présentation de l'exposition sur la chaîne de télévision *Histoire*.

Un compte-rendu plus complet doit être publié dans un prochain numéro de *Mémoire des Vosges*. Ce sera une excellente façon de reconnaître le travail du passionné Thierry Choserot.

Rappel des manifestations : 15 décembre 2001 – 17 mars 2002
Au Musée Pierre Noël de Saint-Dié-des-Vosges

Une exposition : Ma-Je-Ve-Sa-Di : de 14h à 18h / Me : 10h à 12h et de 14h à 18h
sauf lundis et jours fériés. **Deux colloques :** les 15 décembre 2001, 16 février 2002

1 - présentation de la collection numismatique de la ville de Saint-Dié-des-Vosges (ancienne collection Grandblaise), qui est par le nombre la plus importante de la région EST. Celle-ci n'a jamais été étudiée intégralement à ce jour. Sélection de 600 monnaies sur les 15.000. **2** - présentation d'une partie du trésor gaulois de Robache, d'environ 3 000 « KALETEDOY » (lire kalétédou), le plus grand trésor connu de ce type de monnaies. **3** - présentation de la richesse monétaire du camp celtique de La Bure à Saint-Dié-des-Vosges. Cet oppidum a livré un nombre élevé, inhabituel, de monnaies pour ce type de site. Sélection d'environ 100 monnaies dans l'étude d'un corpus de 350 gauloises et 1000 romaines. Evocation de l'oppidum de la Pierre d'Appel à Etival-Clairefontaine. **4** - présentation des deniers frappés à Saint-Dié-des-Vosges aux XI^e, XII^e, XIII^e, siècles. **5** - présentation des monnaies de Remiremont. **6** - présentation des panneaux de l'exposition d'Epinal « 2000 ans de monnaies - de la Gaule à l'EUROpe en passant par la Lorraine », du musée d'Art ancien et contemporain en 1998. **7** - présentation et initiation à l'€uro.

Manifestations pour les scolaires : sur réservation les 14, 25 et 30 janvier pour la présentation du diaporama sur le trésor gaulois de Robache, réalisé par le C.D.D.P. des Vosges. Petite brochure spécifique aux scolaires type album/B.D. Parcours pédagogique.

Visites guidées de l'exposition : tous les samedis à 16h00, jusqu'au 16 mars, entrée

Publications disponibles :

NOM	PUBLIC	FORMAT	TYPE / REMARQUES
<i>Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne</i>	tout public chercheurs	18 x 23,5 239 pages	Titre «trésors de la montagne vosgienne» Tome C, Saint-Dié, 1999. (77 p. sur le trésor de Robache) Prix de vente : 27,44 €
Catalogue de la collection Grandblaise	tout public chercheurs	A4 80 pages	Inventaire, fiches et photos des monnaies exposées. Disponible en 2002.
Le trésor de Robache album illustré	scolaires document pour la jeunesse	A4 48 pages	Petits personnages de type B.D, histoire de la monnaie : origine, fabrication, développement... Histoire de la Lorraine antique à travers la monnaie... Sur la base de l'histoire du trésor de Robache, avec jeux, questions. Disponible en juin 2002



Remerciements aux mécènes

Maison de la Presse Saint-Dié-des-Vosges



Heures d'Ouverture

Du lundi au samedi non-stop de 6h30 à 19h00
Dimanche et jours fériés de 7h à 12h15

60, rue Thiers 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. 03 29 56 19 72 Fax. 03 29 55 55 14

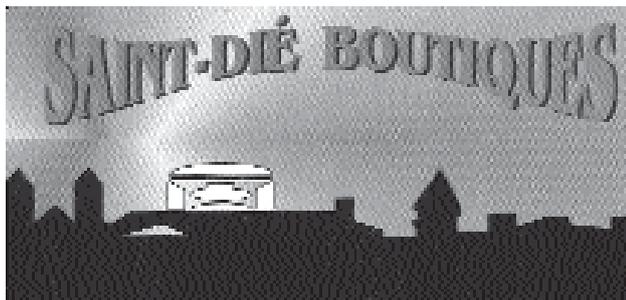
Boulangerie Mory

31 rue Stanislas
88100 Saint-Dié-des-Vosges
03 29 56 18 21



Pains EURO et KALETEDOU
sur commande

Saint-Dié Boutiques
9 Place du Général de Gaulle
B.P. n°28
88100 Saint-Dié-des-Vosges
03 29 55 33 81



d u Ministère

Culture



Ministère de la Culture
et de l'Industrie

Direction Régionale des
Affaires Culturelles

Lorraine



Direction régionale
des Affaires Culturelles
Lorraine

Boulangerie Pâtisserie Choserot

58 rue des Travailleurs
88100 Saint-Dié-des-Vosges
03 29 56 23 28

Gâteau
KALETEDOU
sur commande



Ambulances-V.S.L.-Taxis Choserot



ALLO
TAXI



Etival : 03 29 41 47 47
Saint-Dié : 03 29 56 10 17

Crédit Mutuel



Cliquez la solution

88100 Saint-Dié-des-Vosges

DU KALETEDOU

À L'EURO

2000

ANS

D'HISTOIRE



Euro
2002



Sesterce



Alexandre



Denier de Charles le
Chauve



Denier de
Saint-Dié XIII^e



Potin leu-
que



Kalededou
- 80 / - 60

Monnaie Lorraine
Duc Antoine



Louis XIV
Ecu



Franc 1960
5^e République



Charles X
1830



Napoléon
an XIII



15 DÉCEMBRE 2001 - 17 MARS 2002

MUSÉE PIERRE-NOËL DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Ma-Je-Ve-Sa-Di : de 14h à 18h / Me : 10h à 12h et de 14h à 18h sauf lundis et jours fériés



Conférences : samedis 15 décembre et 16 février
à 14h. Scolaires sur demande 03.29.51.60.35

Organisation : Société Philomatique Vosgienne
et Musée Pierre-Noël



LA FONTENELLE : ouvrir des perspectives

Depuis près de dix ans, la Société Philomatique s'investit dans la région de Ban-de-Sapt. Des conférences annuelles très suivies y ont été dispensées par Jean-Claude Fombaron, assisté depuis par Yann Prouillet. Des expositions, des sorties de terrain ont été réalisées. Depuis 2000, l'action prend une orientation particulière. Il s'agit de réhabiliter le site de la nécropole militaire du sommet de la Fontenelle. La problématique est simple : restituer au lieu son sens primitif.

Jusqu'au 5 août 1914, la crête de la Beheu constitue un lieu privilégié de promenade pour les Déodatien. Ce mamelon offre un point de vue incomparable sur les vallées environnantes. Des vignes y alternent avec les cultures traditionnelles.

En 1915, la Tête de la Fontenelle prend sa dénomination de circonstance. Elle devient la cote 627. Pour la conquête du « plus bel observatoire de la région »¹, Français et Allemands s'affrontent, notamment en avril, juin et juillet 1915. Le paysage est bouleversé, ravagé.

En 1920, pour perpétuer le souvenir de ces événements, l'achat de cette « colline historique »² est proposé à l'Etat. On y crée une nécropole regroupant les corps de mille trois cent soixante-dix-sept soldats français. En même temps, on érige l'œuvre monumentale de Bachelet « visible de 3 lieues à la ronde »³, inaugurée le 15 août 1925.

Les lopins forestiers remis en état et la nature reprenant ses droits, ce signal aujourd'hui invisible, masqué par les rideaux d'arbres, a perdu tout son sens. Un projet émerge, porté par la Communauté de communes de la vallée du Hur et appuyé par la Société Philomatique. La Délégation régionale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre est aussi partie prenante. Il consiste, non pas à dénuder le sommet, mais à ouvrir quelques points de vue significatifs dans la barrière de feuillus. Ce travail s'accompagnera d'une réflexion sur l'intégration du site dans un circuit de découverte, relié à différentes thématiques.

L'année 2002 verra la mise en forme du dossier.

¹ *Aux combats dits de la Fontenelle. Beau rôle du 43^e régiment d'infanterie territoriale*, Besançon, Imprimerie de l'Est, 1922.

² *Gazette Vosgienne*, 18 mars 1920.

³ *Gazette Vosgienne*, 23 avril 1927.

LA CHAPELLE SAINT-ROCH

Extrait du rapport d'activité de René Revert à l'Assemblée Générale du 19 janvier 2002.

« La rénovation du site de la chapelle Saint-Roch a progressé. Au cours de l'année 2001, de multiples travaux ont redonné à la chapelle un meilleur aspect. Le propriétaire actuel de la maison qui jouxte la chapelle, Monsieur Riotte, a acheté une vasque en ciment. Nous l'avons scellée à la place de l'ancienne fontaine en fonte qui avait été dérobée. La réfection de la fontaine en pierre sèche qui reçoit l'eau de la source d'Ortimont a été menée à son terme au cours de l'été 2001. Le service des Parcs et Jardins de la ville de Saint-Dié a agréablement fleuri les jardinets qui bordent la chapelle ainsi que la vasque. Nous les remercions pour cette participation à l'embellissement du site. Le grand jardin a été débroussaillé et son mur d'enceinte réparé. Le portail en fer qui donne accès au jardin avait été détruit : il est maintenant en cours de rénovation. L'ensemble de la propriété est désormais protégé par une clôture installée grâce aux soins du propriétaire et quelques plantations décoratives ont été effectuées en 2001. Dès le printemps 2002, ce ne seront plus les ronces qui envahiront l'endroit mais des narcisses, perce-neige et autres crocus !

En coopération avec la Société des Promenades de Saint-Dié, efficace section locale du Club Vosgien présidée par Daniel Antoine, le bureau de notre société a décidé de signaler la chapelle sur les



Saint-Roch, détail du rétable de

Source transcrite par Michèle Mattern

Le document ¹

Dans un numéro consacré à l'économie en général, Mémoire des Vosges se devait d'offrir à ses lecteurs l'intégralité d'un contrat de rente constituée. Comme on le verra, il s'agit en réalité d'un prêt d'argent. A l'époque, il convient de tourner les interdictions de l'Eglise catholique qui exige la gratuité des opérations financières. Les modalités des prêts à intérêts sont donc enregistrées sous la forme de contrats de vente. Une différence de taille cependant car le vendeur est l'emprunteur et l'acheteur, le prêteur. Le riche n'est donc pas celui qu'on pense identifier à première lecture.

De tels documents sont importants pour tous ceux qui s'intéressent à l'ancienne société rurale. La rente constituée est à l'origine des grosses fortunes foncières de ceux qui, à la veille de la Révolution, sont devenus les dominants des communautés.

1 Scachent tous ,que par devant Jean Parisot, tabellion general au duché de Lorraine, terres et seigneureries y enclavées, demeurant à Moriville, sousigné et en présence des tesmoings embas nommez, est comparut personnellement Jean Folmaire de Moyemont se faisant fort d'Elisabeth sa femme ; lequel a recongnu et confessé volontairement avoir vendu jusques au reachapt à messieurs les Venerables doyen, chanoines et chapitre de Saint Diey acceptant par le sieur Francois Laurent, advocat audit Saint Diey, au nom et comme ayant pouvoir du sieur Rodolphe Thiery, prieur de Froville et chanoine de laditte Eglise, apparu et receu, en datte du vingtieme du **5** courant, la somme de sept frans six gros de rente annuelle et perpetuelle jusques au reachapt, payable icelle au jour de feste saint George le martir prochainement venant ; dont le premier terme et payement serat audit jour de saint George prochain et continuera de payer par chacun an audit jour pareille rente jusques audit reachapt ; et comme il n'y auroit une année entiere, ledit Sieur acceptant a donné audit vendeur manuellement et contant cinq frans sept gros deux blans pour le temps de la saint George derniere jusques à ce jourhuy et ce par advance ; pour assurance et payement de laditte rente, ledit vendeur a assis, obligé et hipotecqué par special abonnement une maison comme elle s'entend et contient de hault embas ; icelle scize audit Moyemont, lieu dit **10** à la Haye Choquel, avec toutes les aysances, commoditez et appartenances d'icelle, paire devant, meiz et jardin au derrier, arbres fruitiers y estans et croisans ; entre Demenge Camp d'une part, Nicolas Mulnier d'Ortoncour d'autre et generalement tous ses autres biens, tant meubles qu'immeubles, presens et advenir par tout ; et est faict ce present vendage et constitution pour et moyennant la somme de cent cinquante frans que ledit vendeur a receu des mains dudit sieur acceptant au nom desdits seigneurs, dont il s'est tenu contant ; et est à scavoir que luy et ses heritiers pourront faire le reachat de laditte rente et descharger ledit abonnement special en rendant laditte somme principale et les cens encourus de terme **15** passé et escheus, toutes et quantefois il leur plaira, à charge neantmoins que trois mois auparavant que de faire ledit reachapt, il en advertira lesdits sieurs ; et en cas que ledit vendeur ou ayans causes ne paye laditte rente audit jour et terme de saint George d'une seule main et à une seule fois sans division, il pourra est [= être] contrainct à laditte somme principale, et à la restitution d'icelle arrierages encourus et non payé sans aucuns empechement ny contredit ; sy a promis et promet ledit vendeur par sa foid donnée corporellement en lieu de serment d'avoir et tenir pour agreable, ferme et stable cedit present vendage et assignet sans jamais aller ny permettre qu'il soit allé au contraire, **20** directement ou indirectement, sous l'obligation de tous ses biens, tant meubles qu'immeubles, presens et advenir par tout pour y pouvoir faire executer reellement et de faict, faulte de payer par chacun an audit terme convenu pour chose congnee et adiugée par droict ; et par laquelle justice que mieux plaira ausdicts sieurs choisir et eslire, tant pour une ou plusieurs années de laditte rente dheue et escheues, somme principale, comme aussy pour tous frais, voyages, journées, despens, dommages et interrests resultans de la poursuite, renonceant à toutes choses contraires faisans contre la tenue des presentes ; en tesmoignage de verité sont icelles seellées du seel du **25** tabellionnage de Son Altesse, en sa cour de Chastel[-sur-Moselle], avec le seing manuel dudit tabellion, saulf tous droicts ; que furent faictes et passées audit Moyemont, le vingt unieme janvier mil six cents septante, sur les huict heures du matin, presens Laurent Vuillaumé, mayeur moderne audit Moyemont et Anthoine Pierre dudit lieu, tesmoings qui ont signez à la notte avec ledit vendeur et sieur acceptant. Parisot [pas d'autres signatures]

**Pour comprendre comme les contemporains,
quelques définitions du dictionnaire de Furetière
(1690)**

abonnement ou *Abournement, Abonbage* ou *Abournage*. Traité ou convention, par lequel on *abonne*, ou on fixe à un prix certain une redevance incertaine. Ce mot vient de ce qu'on met certaines bornes et limites aux droits incertains qu'on pourroit prétendre.

assignet (ou assignat). Terme de jurisprudence, qui se dit particulièrement en pays de Droit écrit. L'**assignat** d'un douaire, d'une dot, la somme qu'on assigne pour une dot, le fonds sur lequel on assigne un douaire.

rente constituée. La **rente** est un trafic d'argent qu'on fait en alienant le fonds, moyennant un certain profit ou interest licite qu'on en retire tous les ans. Les **rentes** constituées à prix d'argent sont rachetables à toujours, se peuvent toujours amortir en remboursant le fonds. On ne peut demander que cinq années d'arrérages de rentes constituées. Les **rentes** de Normandie sont au denier 14. Le taux du Roy est au denier 20. Il y en a qu'on constitue au denier 24 *.

* [7,2%, 5% et 4,2%]

Analyse du document

Le vendeur emprunteur est Jean Folmaire du village de Moyemont. Le contrat précise « *se faisant fort d'Elisabeth sa femme* » [2]. Cela signifie qu'il engage également les biens propres de son épouse.

L'acheteur prêteur est Rodolphe Thiery, prieur de Froville et chanoine de Saint-Dié [4]. A travers lui, c'est bien entendu le chapitre qui est aussi créancier. Les prêteurs sont représentés par leur avocat déodatien, François Laurent.

L'objet du contrat est la *vente* d'une rente annuelle de sept francs six gros [5]². Elle est payable le jour de la Saint-Georges-le-Martyr, c'est-à-dire le 23 avril. Le premier versement de cinq francs sept gros deux blancs correspond aux intérêts du capital de cent cinquante francs que le chapitre a remis entre les mains de Jean Folmaire, le 24 avril 1669 [7-8]³. Ils sont payables d'avance.

Les intérêts annuels, c'est-à-dire la rente, sont calculés par conséquent sur la base de 5%. Appelé *taux du roi* [de France], c'est un taux normal à la fin du 17^e siècle⁴. Par contre, le capital emprunté par Jean Folmaire est relativement important pour l'époque, environ cinq mois du salaire d'un manouvrier⁵.

Les garanties sont à la mesure de la somme empruntée. La rente est assise sur l'hypothèque d'une maison avec toutes ses appartenances [9]. Le contrat précise bien que le jardin situé à l'arrière comporte des arbres fruitiers. S'y ajoutent tous les autres biens, tant meubles qu'immeubles, même ceux à venir [12]. Il est vrai qu'en 1670, le risque est grand pour le chapitre.

Le contrat courra jusqu'à extinction de la rente, au moment où l'acheteur emprunteur remboursera le capital et les intérêts échus. Pour ce faire, il doit avertir le prêteur de sa décision, trois mois auparavant [15]. La prise en charge des obli-

gations du contrat par les héritiers ou les racheteurs est prévue [13]. On trouve ainsi dans les archives des rentes qui ont couru pendant plus d'un siècle.

Si entre-temps le prêteur a besoin d'argent, il peut rechercher une tierce personne. Celle-ci lui versera le capital et percevra la rente à sa place. Cette éventualité n'est pas prévue par notre contrat car ce ne peut être le cas pour un chapitre.

La rente constituée est donc bien un prêt qui prend les apparences d'une vente. Les modalités du camouflage sont maintenant claires. Une personne qui a des liquidités achète une rente à une autre en lui remettant un capital⁶. L'acheteur de la rente est en réalité le prêteur. Le vendeur de la rente est en réalité l'emprunteur. La conscience des ecclésiastiques de la collégiale déodatienne est sauve.

Le contrat de rente constituée répond bien aux nécessités d'une époque

Il est difficile de trouver des liquidités dans l'ancienne société. Quatre-vingts pour cent des habitants des campagnes mènent une vie autarcique. Le peu d'argent disponible est vite utilisé pour les paiements indispensables, comme les impôts, le casuel, les dots et les rares achats de terres. Comme les banques n'existent pas, celui qui a un besoin urgent de liquidités est contraint de s'adresser à des particuliers.

Les vendeurs emprunteurs appartiennent souvent au monde paysan. Ils empruntent surtout des petites sommes pour payer la dot obligatoire de leur fille ou pour l'achat de bétail, par exemple. Dans ce dernier cas, l'opération financière est moins risquée. En effet, la plupart du temps, la vache ou le cheval sont achetés pour la période où on peut les nourrir. Ils seront revendus à l'entrée de l'hiver⁷. Encore ne faut-il pas que le bétail tombe malade !

Certains emprunteurs appartiennent aux couches supérieures de la société. Pour ces gens, les rentes constituées servent surtout à l'achat d'un office, pour payer les festivités d'un mariage ou établir une fille ou bien pour construire ou acheter des maisons. Ils remboursent beaucoup plus rapidement que les paysans. C'est le cas de Jean Folmaire. Ses cent cinquante francs vont lui servir à prendre à ferme une partie des contributions annuelles de Moyemont⁸. Une fois les impôts levés, il disposera des liquidités suffisantes pour couvrir le capital et les intérêts.

Les prêteurs acheteurs sont très souvent des membres de l'Eglise, ce qui est un comble d'hypocrisie ! Les corps de chanoines prêtent beaucoup plus que le petit curé de campagne. Ils bénéficient en effet d'importantes prébendes. On trouve ensuite des institutions, comme les séminaires, les couvents ou les confréries. Les bourgeois marchands et les gens de robe utilisent aussi très souvent la rente constituée pour faire fructifier leurs capitaux⁹.

Il est maintenant évident que les contrats de rentes constituées sont des documents essentiels

pour le généalogiste ou le chercheur en histoire sociale. Pourtant ils sont souvent négligés. Il est vrai que la lecture en est parfois difficile. La raison tient pourtant davantage à l'ignorance des principes juridiques qui fondent ces actes.

On les trouve fréquemment dans les inventaires après décès. Il est alors facile de saisir le nombre et la valeur des biens hypothéqués dont l'appropriation est venue conforter le capital initial. La part des rentes constituées peut atteindre trente pour cent du montant d'une fortune. La qualité de la gestion de la personne en cause est également perceptible, particulièrement si les rentes sont réactivées immédiatement après qu'elles sont rentrées.

La rente constituée a étayé les fortunes de la haute bourgeoisie. Elle a fait aussi les coqs de village. Il s'agit, par conséquent, d'un élément éclairant l'insurrection révolutionnaire de 1789.

Un prêt risqué pour le chapitre

Moyemont, situé au cœur de la forêt de Rambervillers, est un village exposé aux passages de troupes. En janvier 1670, la vie économique reprend tout juste après les guerres du dix-septième siècle. La Lorraine de Charles IV a seulement retrouvé un semblant de paix depuis le traité de Vincennes, en février 1661. Les bruits de guerre persistent pourtant. Dès l'été 1670, les duchés seront de nouveau envahis par les Français en réponse à l'entêtement du même Charles IV. Le duc refuse en effet de céder aux injonctions de Louis XIV qui veut s'assurer de sa neutralité en prévision d'une guerre contre la Hollande. Par exemple, il n'accepte pas de licencier son armée, ce que le roi de France ne peut laisser faire sans laisser planer une menace sur sa politique européenne.

Notes

Ces gens qui avaient le pouvoir financier ont voulu acquérir le pouvoir politique réservé à la noblesse.

¹ Archives départementales des Vosges, G 622, pc.40, 1670.

² Un franc vaut douze gros. La rente annuelle est donc d'un franc et demi.

³ Il faut six blancs pour faire un gros.

⁴ Au seizième siècle, par exemple, le taux aurait été au moins de 7%.

⁵ A cette époque, un ouvrier gagne de dix sous à un franc par jour.

⁶ C'est rare car les disponibilités sont tout de suite placées. Ou alors il faut la puissance financière d'une institution importante, comme l'est le chapitre de Saint-Dié.

⁷ On comprend mieux pourquoi une épizootie entraîne quasi systématiquement un procès de sorcellerie dans une communauté. Le bétail mort ne peut être revendu et les rentes constituées continuent de courir.

⁸ Les impôts sont affermés, c'est-à-dire en quelque sorte vendus aux enchères. Celui qui est chargé de les lever verse leur montant à l'autorité concernée. Quitte pour lui à récupérer ensuite la somme auprès des contribuables, avec bénéfice naturellement.

⁹ La noblesse prête rarement car sa fortune est mal gérée. Bien au contraire, elle tombe souvent dans le piège de la rente constituée. La haute bourgeoisie met à la disposition des nobles ruinés les capitaux manquants. C'est une façon pour elle de s'approprier des terres et le nom qui leur est attaché.

De l'usure et de l'accapement

Tous les accapareurs méritent qu'on les batte, qu'on les prenne au collet et leur secoue les puces, qu'on arrache leurs pennes, qu'on épluche leur peau pour y chercher les tiques : ils entassent chez eux, tout le vin et le blé raflés dans le pays sans craindre un seul instant la honte et le péché, tout ça pour que le pauvre ne puisse rien trouver et qu'il crève de faim avec femme et enfants. C'est pourquoi aujourd'hui on voit monter les prix, tout est beaucoup plus cher que dans le bon vieux temps. Jadis on demandait dix livres pour le vin ; au cours d'un même mois il a grimpé si haut qu'on en offre bien trente rien que pour en avoir. Même chose pour l'orge, le blé ou bien le seigle ; et je ne parle pas des taux des usuriers ; ils gagnent des fortunes en espèces sonnantes, en loyers et services, en prêts et en crédits, en achats à vil prix, encaissant en un jour plus qu'un autre en un an.



Sébastien BRANT, *La Nef des fous*, « De l'usure et de l'accapement », 1494.

(Fonds D.D.)

LES GROSSESSES ILLÉGITIMES DANS LE BAILLIAGE DE BRUYÈRES DE 1766 À 1865 (ADV, 3B 209)

Maurice Poignon

Cette liste ne pourra que rendre service aux généalogistes en levant quelques incertitudes des registres paroissiaux. Elle complète et termine la première liste allant de 1701 à 1765, parue dans le numéro précédant de *Mémoire des Vosges*.

Jo	Mo	An	NOM	Prénom	Age	Prén Père	Origine	NOM Séduct	Prénom	
25	2	1766	BERQUAND	M-Hélène	17	Jacques	Bruyères	FERRY	Nicolas	G
15	3	66	ANCEL	M-Anne	23	Nicolas	Biffontaine	FERRY	Antoine	G
26	3	66	STOUVENEL	M-Catherine	35	Sébastien	Corcieux	CLAUDE	Nicolas	G
21	5	66	DEMENGE	M-Anne	40			CUNIN	Claude	G
27	7	66	FERRY	Ursule	17	Nicolas	Bruyères	MARCHAL	Dominique	G
29	9	66	BASTIEN	Mgte	19	Dominique	Mortagne	THOMAS	Jean	G
25	10	66	VILLIAUME	M-Madelaine	20	Cl-Joseph	Granges	COLNEL	Joseph	G
26	10	66	RANFAING	Barbe			Bruyères	BOURLIER	Nicolas	G
21	11	66	BALLAND	M-Anne	23	Nicolas	Bruyères	RIVOT	Claude	G/A
2	12	66	BERQUAND	Mgte	24	Jacq-Joseph	Bruyères		Jean	G
14	12	66	FLEURANCE	M-Anne	27	Barthélémy	Gérardmer	MICHEL	Humbert	G
24	12	66	MICHEL	Elisabeth		Dominique	Granges	SIMON	François	G
28	12	66	DURAND	Barbe	33	Nicolas	La Petite Raon	BALLAND	Joseph	G
13	2	67	STOUVENEL	Reine	24	Nicolas	Vichibure	JEANPIERRE	Simon	G
5	8	67	GEORGEL	Catherine	29		Beauménil	DURAND	Joseph	G
20	11	67	LIEVRE	Barbe	25	Gengoult	Bruyères	DENGLER	François	G/A
28	11	67	GRANDJEAN	Fr Charlotte	23	Nicolas	La Croix-Aux-Mines	RANFAING	François	G
30	11	67	ANDRE	M-Jeanne			Bruyères	GUENAYE	JB	G/A
30	11	67	GUENAYE	Ursule			Bruyères	TANETTE	François	G
13	12	67	ABADIE	Elisabeth	25	Georges-Antoine	Bruyères	JACQUEL	François	G
21	12	67	CLAUDEL	Jeanne	32			VANNIER	Marc	G
31	3	68	VAUTRIN	Marie	25	Joseph	Docelles	Inconnu		G
30	5	68	CHACRE	Bbe Françoise	25	Nicolas	Bruyères	CRONEL	Pierre	G
3	7	68	VAUTRIN	M-Jeanne		Jean	Deycimont	Inconnu		G
14	7	68	LECOMTE	Mgte			Cheniménil	VERSELOT	Joseph	G
26	10	68	JEAN D'EPINAL	Barbe	30		Mandray	DEMENGE	Sébastien	G
12	11	68	NOURICE	Anne				Inconnu		G
12	11	68	DELANG	Barbe	32	Joseph	Bruyères		Gabriel	G/A
10	12	68	PETITDEMENGE	Marie	27		Seroux	COLLIN	Jacques	G
12	12	68	CLAUDE	Marie	35	François		GEORGE	Nicolas	G
22	1	69	RIVOT	Reine	30		Granges	PIERRE	Nicolas	G
24	1	69	MARCOT	Madeleine	32		Gerbépal	GUIDAT	Valentin	G
14	2	69	BASTIEN	Mgte	23	Dominique	Mortagne	Inconnu		G
14	3	69	DURAND	Mgte			Granges	LEJEAL	Jn-Joseph	G
17	4	69	ELOY	Mgte	24	Joseph	Grandvillers	CHANAL	Jean	G
2	9	69	SIMON	Marie	30			PARMANTIER		G
26	12	69	COLNEL	Anne		Joseph	Granges	LEVAUDEL	Pierre	G
12	1	70	FERRY	Barbe		Nicolas	Bruyères	Inconnu		G
21	2	70	ANTOINE	M-Anne	24	Joseph	Neuné	RENARD	Joseph	G
24	7	70	COQUIDE	Jeanne-Marie	20	Dominique	Bruyères	Inconnu		G
1	8	70	CHEVAL	Elisabeth			Damas-Aux-Bois	LIEVRE	Joseph	G
8	8	70	HOUEL	Jeanne	28		Fontenay	ANDRE	Laurent Charl	G
12	9	70	AUBERT	Mgte	23	Joseph	Charmoisy	ANDRE	Laurent Charl	G
12	9	70	JACQUEL	Barbe	27		Biffontaine	?	Jn-Pierre	G
24	11	70	CLAUDEL	M-Barbe		Joseph	La Houssière	BALLAND	Sébastien	G
2	3	71	AMBROISE	Mgte				LIEVRE	Joseph	G
3	9	71	PHILIPPE	Catherine			Bruyères	?	Joachim	G
4	9	71	LEBLOND	Mgte	19	Antoine	La Chapelle	PERRIN	Romary	G
25	9	71	POUREL	Ursule			Laval	JACQUOT	François	G
12	10	71	GROSDIDIER	M-Madelaine	22	Joseph	Bruyères	VUILLAUME	Jacques	G
4	11	71	LIEVRE	Barbe			Bruyères	DENGLER*	François	G
25	11	71	DIDIER	Marie	34		Champ	GEORGE	Quirin	G
12	12	71	HOBERDON	A-Marie	33		Champ	DENY	Nicolas	G/A
18	1	72	SONRIER	A-Catherine				MASSON	Jean	G
18	2	72	THIEBAULT	Mgte	20			Inconnu		G
5	3	72	ANDRE	Madeleine				COLLOT	François	G
?	3	72	LIEVRE	M-Anne			Bruyères	CHASSEL	Nicolas	G
22	3	72	PIERROT	Catherine			Grandvillers	MICHEL	Jean	G
7	5	72	AUBERT	Mgte				GUYOT	Cl Dominique	G
13	9	72	PARMANTELOT	Catherine	21	Valentin	Grandvillers	LECOMTE	Jean	G
16	9	72	GENGOULT	M-Anne	27		Bruyères	CHASSEL	Nicolas	G
30	9	72	ROMARY	M-Anne			Granges	GAUCHER	Léger	G
2	10	72	LEONARD	A-Marie	30		Anould	SIMON	Cl-Joseph	G/A
6	11	72	POIROT	Barbe	24		Châtel/Moselle	LECONTOY	Barthélémy	G
2	12	72	SABOLLE	A-Catherine	25		Granges	MENTREL	Etienne	G
16	12	72	DURAND	Anne	30	‡‡	Clefcy	GRANDIDIER	Pierre	G
18	12	72	COQUIDE	M-Jeanne	22	Dominique	Bruyères	MICHEL	François	G
26	12	72	DURAND	Claire	30		Granges	NOEL	JB	G
Jo	Mo	An	NOM	Prénom	Age	Prén Père	Origine	NOM Séduct	Prénom	

Jo	Mo	An	NOM	Prénom	Age	Prén Père	Origine	NOM Séduct	Prénom	
2	1	73	BEGEL	Marie			Aumontzey	COLNEL	Sébastien	G
21	3	73	CLAUDON	Agnès	29			COLNEL	Hubert	G
15	4	73	GENAY	Monique	28	Nicolas	Fontenay	GASPARD	Barthélémy	G
22	5	73	DURAND	Anne	21			GREMILLET	Claude	G
17	6	73	HOLLARD	Anne	25	Georges	Laval	DIVOUX	François	G
20	6	73	DE BRIGEOT	M-Suzanne			Bruyères	GERARD	Ch-Joachim	G/A
19	10	73	CUNIN	Françoise	34		Corcieux	VILLAUME	Adolphe	G
22	10	73	MOUGEL	Mgte	24	Joseph	Eloyes	VOINNESSON	Joseph	G
2	11	73	DELANG	Barbe			Bruyères	SIMON	Cl-Joseph	G/A
10	11	73	TISSERAND	Agathe		Jacques	Mortagne	FAVARD	Jn-Nicolas	G
26	12	73	ROCHET	Bbe Thérèse				FRAELOUP	Fr-Xavier	A
12	1	74	POIROT	Barbe	35			Inconnu		G
21	1	74	VENTRON	Claire			Bruyères	JACQUEL	Nicolas	G
10	3	74	PHILIPPE	Catherine			Bruyères	THOMAZETTE	Toussaint	G
16	3	74	THIRIET	A-Marie			Domptail	ROMARY	Jn-Joseph	G
24	6	74	BOUCHER	Anne	27		Champ	LEDUC	Dom-Antoine	G
23	7	74	PIERROT	M-Marguerite	30	Joseph	La Bresse	MARCHAL	?	G
21	12	74	JACQUEMIN	Jeanne-Marie	24	Jean	Docelles	THIERY	Jn-Dominique	G
4	1	75	THIEBAU(L)T	Mgte	23	Claude	Saint-Dié	Refus		G
18	1	75	GREMILLET	Marie	21	Jacques	Corcieux	DIDIER	Nicolas	G
5	2	75	CLOSSE	Mgte	25	Nicolas	Bruyères	PETRY	JB	G/A
16	2	75	PHILIPPE	Marie	25			HOBERDON	Nicolas	G
1	3	75	DORIDANT	Barbe	30		Granges	DELAITRE	Georges	G
10	5	75	AUBRY	M-Jeanne	24			LEBLOND	Sylvestre	G
24	5	75	COLLIN	Mgte	25	Pierre	Charmois	LAPOIRIE	Jacques	G
31	5	75	RENARD	Jeanne	23	Sébastien	Corcieux	MARCHAL	André	G
6	6	75	JEANDON	M-Anne	26	Joseph	Thuillières	FROTIER	Joseph	G
28	6	75	BONLARON	M-Anne	26	Claude	Brouvelieures	PARMENTELOT	Joseph	G
19	8	75	CULY	Barbe	18			GUIDAT	Nicolas	G
13	9	75	FRANCAIN	Jeanne	22	Joseph	Le Tholy	DELATRE	Joseph	G
14	9	75	AUBERT	Mgte	28	Joseph	Charmois	LOYE	Cl-Nicolas	G
25	10	75	VIRIOT	Mgte	36			COIGNUS	Nicolas	G
21	11	75	PENTECOSTE	Catherine			Jussarupt	Inconnu		G
1	12	75	GUERIN	Madeleine	33	Nicolas	Bruyères	FERDINAND	Joseph	G/A
6	12	75	BANNEROT	Barbe	23	Nicolas		GANAYE	Quirin	G
9	12	75	POIROT	Mgte			Granges	PETITJEAN	Nicolas	G
13	12	75	LEJEAL	M-Madeleine			Granges	VALENTIN	Fr Thomas	G
31	12	75	BASTIEN	Mgte			Mortagne	JEANDON	Antoine	G
4	2	76	COLLIN	Agathe	20			COLLIN	Sébastien	G
3	3	76	DOUBLET	M-Amable	20			DE BOURGOGNE	Pier-Nicolas	G
10	7	76	DURAND	Mgte	40			LUC	Hubert Jean	G
27	9	76	GRANDEMANGE	Mgte	34		Granges	BONALY	Nic François	G
3	10	76	ROMAIN	Thérèse	40		Frémifontaine	DURAND	Jean	A
11	10	76	LEMARQUIS	Mgte	24	Jacques	Bellegoutte	TISSERAND	Dominique	G
16	10	76	TISSERAND	Elisabeth	28		Yvoux	TISSERAND	JB	G
20	11	76	VILLIAUME	Marie			Bois De Champ	BASTIEN	Bernard	G
25	11	76	NOURDIN	Jeanne	21	Jn-Claude	Hadol	Inconnu		G
7	12	76	THIRIET	M-Anne	23	Dominique	Champdray	VALANCE	François	G
30	12	76	RAGOT	Barbe	30	Claude	Destord	THIRIET	Jn-Nicolas	G
31	1	77	MARIE	Scholastique	23	Sébastien	Bruyères	BOURCIN	Nicolas	G
9	3	77	DIEUDONNE	M-Madeleine	41		Belmont	LEMARQUIS	JB	G
23	3	77	PIERROT	M-Anne	36	Gérard	Hadigny	Officier		G
29	3	77	MARIE	Catherine	19	Sébastien	Bruyères	VIRY	JB	G
23	7	77	CLAUDEL	Gertrude	28	Joseph		ALLEMAND	Jean	G/A
28	7	77	DEMANGE	Mgte		Joseph	Pierrepoint	ROUSSEL	Jn-Nicolas	G
6	9	77	CLAUDON	J-Marie	27	Nicolas	Faucompierre	HUMBERT	Lambert	G
10	9	77	VILLIAUME	Barbe Marie	29			TISSERAND	?	G
20	11	77	BATAIL	M-Rose	22	Michel		VILLIET	François	G
30	11	77	POIROT	M-Françoise	20	Joseph	Granges	LEMARQUIS	JB	G
30	11	77	POIROT	Barbe	30	Jean		FERRY	Gabriel	G
3	12	77	RICHARD	Barbe	26	Nic Joseph	Le Tholy	GEORGE	JB	G
21	12	77	VINCENT	M-Françoise	26	Charles	Langoumont	CUNIN	Jn-Claude	G
30	12	77	RICHARD	M-Anne	22	Joseph	Bruyères	HOBERDON	Sébastien	G
7	1	78	GEORGE	M-Marguerite	24	Georges	Ruxurieux	Inconnu		G
25	1	78	VUILLIAUME	Marie		Georges	Liézey	Inconnu		G
28	1	78	POIROT	Monique	26	Jean	Dompierre	THIRIET	Jn-Nicolas	G
1	2	78	BOULAY	Barbe	30	Claude	Bulmont(Cense)	HENRY	Dominique	G/A
4	3	78	CLAUDE	Marie	23	Joseph	Yvoux	MARCHAL	Cl-Michel	G
11	3	78	JACQUEMIN	Jeanne	23	Claude	Docelles	Inconnu		G
22	4	78	POIROT	Mgte	26	Joseph	Granges	BLOT	Nicolas	G
14	5	78	DOULIERE	M-Barbe	25	Claude	Remiremont	BASTIEN	Joseph	G
8	7	78	COLLIN	Barbe	28			BALLAND	Jean	G
8	7	78	PIERRAT	Geneviève	24	Nicolas	Corcieux	LEJEAL	Jn-Joseph	G
13	7	78	GREMILLET	Catherine	24	Valbert	Deyvillers	POUJET	Claude	G/A
19	7	78	DELONG	Marie	28	Jn-Nicolas	Gérardmer	JEAN ?	Dominique	G
29	7	78	VIRY	M-Anne	18	Claude	Cheniménil	LOYE	Cl-Nicolas	G
9	8	78	HENRY	M-Anne	24		Bruyères	BERNARD	Joseph	G
17	8	78	MARANDE	An-Françoise	24	Jn-Pierre	La Neuveville	RANFAING	Nicolas	G
21	9	78	DEMENGE	Catherine	25	Nicolas	Grandvillers	PARMENTELOT	Joseph	G
1	10	78	JACQUEL	Anne	38	Dominique	Thirville	GUENAU	Sébastien	G
21	10	78	DEMENGEON	Catherine	25	Dominique		GEROME	JB	G
2	11	78	LEMOINE	Anne	24			POIROT	Jn-Joseph	G
4	12	78	BERTRAND	Christine	27	(Sieur)		LALLIOT	?	G
25	12	78	COQUIDE	M-Jeanne	30	Dominique	Bruyères	BESDEL	François	G
Jo	Mo	An	NOM	Prénom	Age	Prén Père	Origine	NOM Séduct	Prénom	

Jo	Mo	An	NOM	Prénom	Age	Prén Père	Origine	NOM Séduct	Prénom	
27	12	78	MENGIN	M-Anne	26	Georges	Granges	MUNIER	Jn-Joseph	G
17	2	79	DEMARQUE	J-Françoise	24	Claude	Belmont	LEONARD	Henri	G
24	2	79	BALLAND	Barbe	33		Seroux	Inconnu		G
9	3	79	COLLIN	Elisabeth	28			GAUMEL	Jh Romary	G
30	3	79	HURLIN	Mgte	30	Dominique	Cheniménil	DEMENGEON	Jacques	G
26	4	79		Barbe	35	Joseph	Belmont	THOMAS	JB	G
8	5	79	COQUIDE	M-Jeanne	30	Dominique	Bruyères	BESDEL	François	A
2	6	79	DELOY	Anne	22	Joseph	Grandvillers	Inconnu		G
11	8	79	MASSEY	Thérèse	21	Pierre	Neufchâteau	JACQUOT	Jn-Pierre	G
23	8	79	CAILOUX	Barbe	32	Joseph	La Bourgonce	DIDIER	JB	G
26	8	79	GREMILLET	Mgte	24	Claude	Lépange	DIDIER	Georges	G
30	8	79	BOULAY	Mgte	25	Claude	Grandvillers	HENRY	Dominique	G
22	9	79	VUILLIAUME	Agathe	37	Joseph		ARNOULT	Claude	G
16	10	79	PHILIPPE	Françoise	22			DIDIER	Joseph	G
17	10	79	MOUGEOLLE	Barbe	23	JB	La Chapelle	Allemand		G
30	11	79	FRANCOIS	Anne	20			RIETTE	Joseph	G
10	12	79	VALENTIN	M-Barbe	24	Claude	Bruyères	BAILLY	Dominique	G
29	12	79	RIVOT	J Marguerite	26	Claude	Grandvillers	ROMARY	Henri	G
3	1	80	GLIZE	Mgte	27	Bernard		GONANT	JB	G
19	1	80	QUIROT	Marie	19	Jacques	Sainte-Hélène	COLLIN	François	G
29	1	80	STOUVENEL	Barbe	36	Claude	Laval	MARANDEL	Claude	G
5	2	80	PIERRAT	Catherine	25	Nicolas	Corcieux	BARADEL	Laurent	G
10	2	80	VUILLIAUME	Barbe	26			THIRIET	Nicolas	G
5	5	80	MENGIN	Catherine	43			FLEURANCE	JB	G
7	5	80	THOMAS	Mgte	26	Jean	Les Rouges Eaux	GERARD	Jean-Joseph	G
6	6	80	TOUSSAINT	Catherine	20	Valentin	Docelles	BOURGAU	Cl Nic Joseph	G
20	6	80	JACQUOT	Catherine	23	Joseph	La Houssière	FETET	Joseph	G
17	8	80	CHANAL	A-Gertrude		Dominique	Grandvillers	DANIEL	Nicolas	G
7	9	80	GROSDIDIER	Anne	32	Joseph	Yvoux	LALLEVEE	François	G
27	9	80	GRISON	J Marguerite	25	Pierre	Aydoilles	PHULPIN	Joseph	G
6	11	80	LEMOINE	Anne		Nicolas	Azerailles	Inconnu		G
8	11	80	TOUSSAINT	M-Anne		Valentin	Docelles	?	Louis	G
9	12	80	DIDIER	A-Marie	27			POIROT	Nicolas	G
16	10	82	JACQUEMIN	Jeanne	28	Claude	Docelles	RICHARD	Nic Joseph	G
17	10	82	MOULIN	Marie	28		Fiménil	BALLAND	Joseph	G
18	10	82	DORIDANT	Anne	25	Dominique	Granges	Inconnu		G
3	11	82	GEORGE	Marie	30			DEMENGEON	JB	G
20	11	82	DEMENGE	Marie			Viménil	SEVERIN	Jean-Nicolas	G
12	12	82	JACQUEL	Mgte	33	Jacq Nicolas	Champdray	SERRIER	?	G
20	12	82	DEMENGE	Barbe	34	Joseph	Pierrepoint	GERARDIN	JB	G
28	12	82	JEANDON	Jeanne	31			MARIN	Joseph	G
17	2	83	GUYOT	Marie	26	Nicolas	Laval	GERARDOT	JB	G
21	2	83	FRANCOIS	A-Marguerite	18	Quirin	Gugnécourt	LACOSTE	Jean	G
26	3	83	DURAND	M-Anne	30	Jean	Belmont	AUBRY	Joseph	G
30	3	83	GEORGE	Jeanne	25	Joseph	Neuné	??	JB	G
1	4	83	VAUDECHAMP	M-Catherine	27	Antoine	Bruyères			G
5	4	83	DEMENGE	M-Catherine	22	Joseph	Cheniménil	MATHIEU	Claude	G
8	4	83	VUILLIAUME	Marie	40			NOEL	Jean-Nicolas	G
16	4	83	LEJEAL	M-Anne	23			DEMENGEON	Jean-Joseph	G
2	6	83	CREVISIER	Agathe	30	Jean	Champdray	TISSERANT	Nicolas	G
13	7	83	POUREL	M-Anne	30	Dominique	Herpelmont	Inconnu		G
3	8	83	DEROZE	Ursule	25			CLAUDEL	Joseph	G
22	10	83	GEORGE	An	35		Thirville	ANTOINE	JB	G
15	11	83	CHACRE	Mgte	35	Nicolas	Bruyères	DELANG	Nic Michel	G
9	12	83	RECEVEUR	Mgte		Nicolas	Grandvillers	PARMENTELOT	Joseph	G
18	12	83	SERGEANT	Catherine	18	Jean		Inconnu		G
18	1	84	COLLIN	Anne Agathe	26			MARQUIS		G
5	2	84	DIDIER	Marie	35	???	Liézey	MARCHAL	Humbert	G
16	2	84	FRANCOIS	M-Anne	26	Nicolas	Donfaing	FERRY	Joseph	G
21	2	84	GREMILLET	Catherine	28			RIETTE	François	G
1	3	84	LEVAUDEL	Barbe	42			BOULAY	Jean	G
29	7	85	BOULAY	Geneviève	22	Claude	Grandvillers	ROMARY	Henri	G
15	8	85	JACQUOT	Anne		François		GOEURY	Joseph	G
27	8	85	VOIRIN	M-Barbe	24	Jean-Nicolas	Aumontzey	Inconnu		G
?	9	85	COQUIDE	M-Hélène		Dominique	Bruyères	BRAUT		A
16	9	85	COLLIN	Françoise	22	Claude	Bruyères	BEGEL	Jean-Nicolas	G
19	10	85	LABRYE	Mgte	16	Antoine	Bruyères	SIMON	Joseph	G/A
11	11	85	MONTERAIN	Agathe	34	Joseph	Champdray	Inconnu		G
16	11	85	GREMILLET	M-Anne	18	Jean-Claude	Lépange	COLLIN	Sébastien	G
30	11	85	RANFAING	M-Anne	20	Nicolas	Bruyères	BELAIN	Joseph	G/A
22	12	85	VUILLEMIN	Elisabeth	19	Sébastien	Epinal	HABERSETZER	Mathias	G
3	1	86	AUBRY	M-Anne	23	Jacques	Cheniménil	ETIENNE	Sébastien	G
5	1	86	DOLTAIRE	Marie	27	Pierre	Mandray	Inconnu		G
11	1	86	MENGEOLLE	Barbe	25	Jean	St-Jacques(Stat)	HAXAIRE	JB	G
12	1	86	BABEL	Catherine	28		Mandray	GERARDOT	Jean-Claude	G
28	1	86	MENGIN	J-Marguerite	21	Claude	Laveline-Du-Houx	MENGIN	JB	G
12	2	86	DON	M-Anne	19	Dominique	Bruyères	BOYE	Jean-Blaise	G/A
16	2	86	LECOMTE	M-Catherine	23	Michel	Corcieux	THOMAS	Jn-François	G
20	2	86	HURLIN	M-Anne	19	Dominique	Cheniménil	CHANAL	Benoît	G
1	3	86	DUC	Agathe	30	Jean	Méménil	JEANDON	Jean-Joseph	G
22	3	86	DELOIS	M-Anne	31		Grandvillers	DEMENGEON	Joseph	G
21	4	86	MELINE	Marie	21	Idulphe	St-Jacques(Stat)	DURAND	Jacques	G
3	4	86	THUILLIER	Mgte	25	Nicolas	Cheniménil	GREMILLET	François	G
7	6	86	LEJEAL	Catherine	23	Joseph	Yvoux	TISSERAND	Nicolas	G
Jo	Mo	An	NOM	Prénom	Age	Prén Père	Origine	NOM Séduct	Prénom	

Jo	Mo	An	NOM	Prénom	Age	Prén Père	Origine	NOM Séduct	Prénom	
6	7	86	MORLOT	Anne	21	JB	Rambervillers	GERODIAS	Antoine	G/A
23	7	86	PIERRE	Catherine	25	JB	Vervezelle	BOULAY	Nicolas	G
17	8	86	LEROY	Claire	28	Claude	Grandvillers	OZEL	Jn-François	G
2	9	86	SIMON	A-Marguerite	28			VUILLEMIN	Nicolas	G
12	9	86	LIEVRE	Jeanne	18	Pierre	Bruyères	BLAISE	Jacq-Antoine	G/A
16	9	86	MARCHAL	M-Anne	20	Marc	Champdray	VUILLEMIN	Nic Joseph	G
18	9	86	MICHEL	M-Anne	23	Anne ?		SIMON	François	G/A
8	10	86	CONUS	J-Marguerite	23	Sébastien	Granges	GAUDEL	"Fils Aîné"	G
25	10	86	POUREL	Barbe	41	Jean-Nicolas	Yvoux	SONRIER	Jacques	G
3	11	86	FERRY	Ursule	37		Bruyères	LINCE	JB	G/A
8	11	86	PIERRE	Catherine	21	Nicolas	Fiménil	ROUSSEL	Valentin	G
12	11	86	THOMAS	M-Anne	37	Thomas	Les Rouges Eaux	Inconnu		G
16	11	86	VAUTRIN	Mgte Ursule	28			AUBRY	Léger	G
26	11	86	DEROZE	Catherine	28	Nicolas	Lépange	"VOLPHE"		G
3	12	86	LACOSTE	Anne	25	Quirin	Eloyes	DUPREY	François	Gf?
28	12	86	GLIZE	M-Hélène	25	Bernard		GOUVENOT	Etienne	G
3	1	87	AUBRY	Anne	28	François	Biffontaine	LAXIONNAIRE	François	G
4	1	87	SERGEANT	Catherine	20	Joseph	Grandvillers	Soldat		G
15	1	87	LAPOIRIE	M-Barbe	32	Joseph	Pouxoux	XELLE	Sébastien	G
23	1	87	STRICHARD	M-Anne	18	Joseph	Bruyères	BOYE	Jean Blaise	G
10	3	87	SABOLE	M-Anne		François	La Chapelle	SEVERIN	JB	G
18	3	87	LITAISE	Mgte		Claude	Malieufaing	HOLLARD	Michel	G
21	3	87	ANDRE	M-Barbe		Jean-Joseph	Fontenay	PHULPIN	Joseph	G
25	3	87	GUERARD	M-Anne	35	Georges	Grandvillers	Inconnu		G
7	4	87	GREMILLET	Catherine	30	Valbert	Deyvillers	RIETTE	François	G
10	4	87	LERVAT	M-Anne	34		Bruyères	FELIX	Jn-Jacques	G
14	4	87	FLANDRE	M-Marguerite	36	Quirin	Ste-Marguerite	THIRIET	JB	G
6	5	87	MICHEL	Reine	25	Claude	Grandvillers	PARMENTELOT	Joseph	G
22	5	87	VANNIER	M-Jeanne	28	Jean-Joseph	Fiménil	PENTECOSTE	Jacques	G
29	6	87	DURAND	Anne	33			GREMILLET	Athanase	G
3	10	87	COLLOT	M-Anne	21	Michel	Bruyères	KLEIN	François	G
26	10	87	PIERROT	M-Anne	22	François	Bruyères	GUERIN	JB	G
23	12	87	THOMAS	Catherine	22	Nicolas	Gérardmer	VALLANCE	Jean-Joseph	G
12	2	88	COLLOT	Madeleine	21	Nicolas	Bruyères	BOYE	Antoine	G
12	3	88	RIVOT	Anne-Marie	30	Pierre	Herpeltmont	JACQUEMIN	Joseph	G
26	3	88	PETITJEAN	M-Anne	30	Jean		MARCHAND	Augustin	G
12	4	88	MAROTEL	M-Thérèse	27	Jean	La Baffe	NOEL	Dominique	G
13	4	88	BALLAND	Mgte	32	Georges	Granges	GUERY	Joseph	G
7	7	88	GOERY	Thérèse	26	Joseph	Epinal	BESDEL	Jean-Nicolas	G
23	7	88	RIVOT	M-Anne				Inconnu		G
30	7	88	MASSON	Barbe	23	Nicolas	Grandvillers	COIGNUS	Nicolas	G
1	9	88	LECHEMEL	M-Thérèse	24	Pierre	Bruyères	JEANDON	Antoine	A
23	9	88	MICHEL	M-Reine	21			JACQUOT	Antoine	G
19	12	88	RENARD	M-Anne	32	Nicolas	Bruyères	TERRIER	André	G
9	1	89	DENY	Mgte	27	Antoine	Fiménil	VUILLEMIN	Nicolas	G
14	1	89	VOIRIN	M-Barbe	28	Jean-Nicolas	Aumontzey	REMY	Sébastien	G
16	1	89	AUBRY	M-Christine	25	Etienne	Champ	LECLERC	François	G
22	1	89	VANNIER	M-Jeanne	28	Jean-Joseph	Fiménil	PERRIN	Sébastien	G
21	2	89	RICHARD	Barbe	26	Joseph	Haute Vairière	MELINE	François	G
27	2	89	AUBRY	M-Anne	27	Pierre	La Houssière	PETIT	Nicolas	G
16	5	89	LEMARQUIS	Agathe	23	Cl-François	Grandvillers	Inconnu		G
27	6	89	LEBESDEL	M-Madeleine	20			SEVERIN	Joseph	G
16	8	89	VALLANCE	Barbe	24	Jean	Mortagne	BALLAND	Joseph	G
29	8	89	GREMILLET	M-Anne	24	Jean-Claude	Lépange	LAMY	JB	G
9	9	89	MICHEL	Catherine	34			LACROIX	Nicolas	G/A
13	9	89	DURAND	Catherine	25	Pierre	Mortagne	BALLAND	Joseph	G
16	9	89	MOUGENYOY	M-Anne	30	Jean	Grandvillers	OZELLE	Jn-François	G
27	10	89	RIVOT	M-Barbe	22	Jacques	Herpeltmont	MENGEL	Nicolas	G
8	11	89	DELAITRE	M-Madeleine	25	Thiébaud	Granges	LAUDY (Me)		G
11	11	89	JACQUOT	Barbe	32		Fraize	BARBE	JB	G
18	11	89	RIVAT	M-Barbe	25	Etienne	Saint-Jean	MICHEL	Jean-Nicolas	G
19	11	89	DIDIER	Marie	39			DELAITRE	Thiébaud	G
23	11	89	ADAM	M-Anne	23	Nicolas		MICHEL	Jean-Joseph	G
3	11	89	GALMARD	Geneviève	36	Cl-Nicolas	Gugnécourt	MALBRUN	Joseph	G
10	12	89	TAVERNE	M-Barbe	22	Sébastien	Bruyères	BALLAND	Jean-Nicolas	G/A
10	1	90	DELAITRE	M-Anne	26	Thiébaud	Granges	LEMARQUIS	Jean-Nicolas	G
1	2	90	MAURICE	Catherine		Joseph	Bruyères	MANIAN	François	G
24	2	90	REMY	M-Anne	23	Charles	Brouvelieures	PRUNSTEIN	JB	G
12	3	90	RIVOT	M-Anne	28			TAVERNE	Jn-François	G
Jo	Mo	An	NOM	Prénom	Age	Prén Père	Origine	NOM Séduct	Prénom	

Abréviations utilisées dans cet article

Jo : jour Marguerite	Mgte :
Mo : mois	M : Marie
An : année Jacques	Jacq :

COMITÉ DE LECTURE DES REVUES

Hervé Antoine, Thierry Choserot, Claude Viry

Histoire de la monnaie

RING Jean-Joseph, « 1601-2001 : quatrième centenaire de la *Zawerer Minzoniel*, le moulin de la monnaie épiscopale de Saverne », *Pays d'Alsace*, Cahier varia, n°196, III-2001, pp. 9-24.

Le moulin de la monnaie est créé à Saverne par l'évêque Jean de Manderscheid en 1588, réactivant l'ancien atelier monétaire qui avait fonctionné de 1422 à 1570 avant d'être remplacé par celui de Molsheim ouvert en 1573. A la mort de cet évêque, un conflit la Guerre des évêques (1592-93) ruine l'atelier de Molsheim. L'activité de l'atelier de Saverne augmente à partir de 1599. En 1601, on installe des presses à rouleaux, invention du milieu du seizième siècle, avec un succès inégal (défauts de fabrication). A la mort du cardinal Charles de Lorraine, l'atelier de Saverne est arrêté (1607). Présentation des types monétaires de l'atelier de Saverne (1588-1607). (C.V.) Fiche 407.

LECŒUR Pierre, « Le Franc, notre monnaie au cours de siècles », *Revue archéologique de Bordeaux*, tome 90, 1999, pp 101-111. Rétrospective de l'histoire du franc depuis sa création en 1361 par Jean II jusqu'à sa disparition définitive le 31 décembre 2001, remplacé par l'euro. Parmi les étapes de l'évolution de la monnaie, noter le franc germinal qui, créé en 1803, conserva sa valeur jusqu'en 1914. A cette date, il perdit sa convertibilité par rapport à l'or et à l'argent. Il avait permis de tenter de mettre en place en 1865 l'Union Latine, avec la Belgique, la Suisse, l'Italie et la Grèce ; préfiguration de l'Europe monétaire, elle envisageait les échanges de monnaies ayant mêmes module, poids et titre et des parités fixes. (C.V.) Fiche 382.

DIOT Daniel, KONTOS Emmanuel, PRIEUR Michel, SCHMITT Laurent, *Le Franc IV Argus des Monnaies françaises, 1795-2001*, Edition Les Cheval-Légers, 2001.

Retrouvez toutes les variétés de francs poinçonnés en France de l'époque de l'apogée à la fin de cette monnaie, entérinée par le passage à la monnaie unique européenne.

On peut aussi découvrir cette riche histoire dans un grand nombre de livres et de revues de numismatique grand public. Citons en particulier :

VALANCE Georges, *Histoire du Franc, 1360-2002, La Légende du Franc*, Flammarion, Paris, 1998.

Monnaie Magazine, octobre 2001, n°29, Edition Catherine Audval, Challans (France), imprimé en septembre 2001. (A.H.)

La richesse et son usage

SCHNEIDER Jean, « Témoin d'une société en mutation : François le Gronnais, citain de Metz (1450-1525) », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz, sciences, arts, lettres*, série 7, tome 12, 1999, pp. 185-205.

Patricien de Metz, François Le Gronnais est représentatif d'un groupe social qui garde le pouvoir sur la « république » de Metz. Gentilhomme, il assure son rang grâce à l'étalage de ses richesses au cours de fêtes. C'est un homme cultivé, possédant une bibliothèque et jouissant d'une bonne réputation. Au moment de sa vieillesse, alors que le groupe des patriciens se raidit sur ses privilèges pour enrayer son déclin, Le Gronnais se comporte en personnage arrogant, procédurier et antipathique. C'est l'époque où Metz doit apprendre à compter avec un monde nouveau dans lequel, au sein de l'Empire, elle commence à perdre son autonomie. (C.V.) Fiche 303.

EURICH Amanda, « Financer la foi : la fortune privée d'Henri de Navarre au cours au cours des Guerres de Religion », *Revue de Pau et du Béarn*, N°26, 1999, pp 9-21.

La question financière était d'importance cruciale pour le parti des nobles huguenots au cours des guerres civiles. Chef de parti, Henri de Navarre sut trouver des sources de financement, ce qui lui permit de retrouver ses terres et de devenir roi sous le nom d'Henri IV. Mais il eut fort à faire pour réprimer les violences et désordres consécutifs aux Guerres de Religion et assurer sa victoire aux prix d'efforts persévérants dans les domaines de la gestion de ses terres et des revenus d'Albret et de l'administration.

(C.V.) Fiche 100.

DURAN Alain, « Les revenus fonciers des Orléanais en 1790-91 d'après la matrice de la contribution mobilière », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. XIV, N°115, Juin 1997, pp 35-72.

L'étude statistique des documents de la contribution mobilière à Orléans a permis de mettre en évidence la distribution topographique dans la ville des familles selon leur niveau de revenus. Une ventilation a pu être établie selon plusieurs critères : catégorie socio-professionnelle, sections fiscales, revenus d'origine foncière déterminant une géographie urbaine de la richesse d'Orléans intra muros vers 1790. (C.V.) Fiche 41.

URSCH-BERNIER Isabelle, « Marchands et négociants mulhousiens des années 1720-1740 », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 11, 2000, pp 57-65.

Officiellement, c'est le décret du Conseil de 1715 qui institue le Corps des marchands à Mulhouse. Ce Directoire garde la mainmise sur toutes les activités de commerce dans la République. C'est l'époque où apparaissent des noms comme Dollfus, Mieg, Köchlin, Baumgartner, Züber, patronymes figurant dans les raisons sociales des manufactures d'indiennes de la seconde moitié du siècle. Entre 1699 et 1745, le nombre de négociants mulhousiens a triplé et ce sont eux qui vont permettre l'avènement de la Révolution industrielle en Alsace. Leurs activités vont du commerce du vin et du blé à celui des produits textiles et d'habillement en passant par la passementerie et les épices exotiques. (C.V.) Fiche 283.

MICHEL Guy-J., « De Joseph Neuvesel, émigré savoyard, au groupe BSN », *Haute-Saône SALSA*, supplément au N°40, octobre-décembre 2000, pp 5-31.

Monographie sur la genèse d'une grande firme industrielle dont l'origine remonte à la reprise d'une verrerie à Saint-Antoine, communauté de Plancher-les-Mines, par un émigré savoyard, Joseph Neuvesel (1714-1780). Ses fils partent dans la région de Givors et fondent des entreprises prospères d'où proviennent, en 1920, les Verreries Souchon-Neuvesel. Celles-ci fusionnent en 1966 avec les glaces de Bousois pour donner naissance au groupe Bousois-Souchon-Neuvesel (B.S.N.). Enfin B.S.N. est entré dans le groupe Danone. (C.V.) Fiche 296.

NOTES DE LECTURE DE LA SECTION NUMISMATIQUE

WENDLING Edgar, *Atlas des monnaies de la Lorraine (Moselle)*, Metz, 1979. (ouvrage diffusé par l'auteur, voir annexe numismatique).

L'auteur propose un atlas des monnaies de la Moselle en deux fascicules, des Médiomatiques du second et premier siècle avant J.-C. au dix-septième siècle. L'un est composé de soixante-quatorze planches, format A4, de dessins ou de photographies en noir et blanc. L'autre, consacré aux commentaires des planches, est illustré de quelques photographies en noir et blanc, les commentaires sont bilingues (français, allemand). (T.C.)

WENDLING Edgar, *Atlas des monnaies de la Lorraine (Meurthe et Moselle, Meuse et Vosges)*, Metz, 1980. (ouvrage diffusé par l'auteur, voir annexe numismatique).

Ce second atlas portant sur les monnaies des comtes et ducs de Bar complète le premier. Il réunit en un seul fascicule, les commentaires bilingues (français, allemand) et les vingt-six planches A4 de dessins ou de photographies en noir et blanc. Soit un total de trois cent soixante-seize monnaies dessinées et cent soixante-six monnaies photographiées. Ce qui en fait l'ouvrage actuellement disponible le plus important sur le sujet. (T.C.)

AMANDRY Michel sld, *Catalogue des monnaies d'or du Musée départemental d'Art ancien et contemporain à Epinal*, imprimerie Aymard, Epinal, 2001.

Des monnaies gauloises, romaines, byzantines, des monnaies des sixième et septième siècles, un collier d'or de monnaies du sixième siècle, des monnaies lorraines, des monnaies féodales et

royales françaises, ainsi que des monnaies étrangères médiévales et monnaies modernes composent ce catalogue. Deux centaines de monnaies d'or du médailleur d'Épinal sont représentées. Les clichés en couleur sont de toute beauté. La moitié des seize pages couleurs est consacrée à des monnaies de la région lorraine. Un ouvrage pour les numismates, les amateurs d'histoire régionale ou les amateurs d'art tout simplement. (T.C.)

AMANDRY Michel sld, *Société Française de Numismatique, actes des journées 2001*, imprimerie Aymard, Epinal, octobre 2001, 56 pages. Nombreuses illustrations, dessins et photographie en noir et blanc. Préface de Hubert ZEHACKER.

Ce supplément au bulletin de la Société Française de Numismatique (56^e année, N°6, juin 2001) reprend les interventions des journées numismatiques du 1, 2 et 3 juin 2001, au Musée d'Art ancien et contemporain d'Épinal. Il contient l'allocation de bienvenue au colloque d'André ROTH et l'éloge de Christian COCHENER par Jean Georges CHARLES. Gérard GUERY esquisse ensuite la biographie de Jules Laurent (1800-1877), conservateur du musée départemental d'Épinal, qui est à l'origine de la constitution de son prestigieux médailleur. Brigitte FISCHER présente une sélection des deux cent soixante-treize monnaies gauloises du musée, représentant plus de vingt peuples celtiques avec un pointage de monnaies particulières. Michel AMANDRY met en valeur le trésor romain des Ableuvenettes (Vosges) découvert en 1822 et un trésor d'*auri* découvert à Grand (Vosges) en 1845. Le danois Jens Christian MOESGAARD note les monnaies lorraines du dixième au douzième siècle qui sont originaires des sept ou huit pouvoirs émetteurs avec seize ateliers recensés. Le trésor de Jonvelle en Haute-Saône découvert en 1872 est décrit par Michel DHENIN. Dominique FLON dévoile le monnayage de René II, duc de Lorraine et de Bar (1473-1508) qui reflète les ambitions dynastiques comme les difficultés économiques et politiques du pouvoir ducal. En conclusion, une note de Michel BUR et d'Alain POINSIGNON sur quelques monnaies lorraines découvertes au château d'Épinal, de 1984 à 1992, est illustrée avec vingt monnaies du duché de Lorraine et deux monnaies du duché de Bar du douzième au dix-septième siècle. (T.C.)

AMANDRY Michel sld, *Dictionnaire de numismatique*, éditions Larousse, Paris, 2001.

Il s'agit d'un vaste dictionnaire avec des iconographies, des notices courtes ou parfois plus encyclopédiques. A noter l'intéressant et important article sur la Lorraine, de la page 334 à 345. Le dictionnaire couvre toutes les époques et tous les pays, il ne peut être exhaustif et des choix ont été volontairement réalisés, comme le signale Michel Amandry dans l'avant-propos. Un ouvrage indispensable à l'usage des amateurs numismates.(T.C.)

GUERY Gérard (ouvrage collectif sous la responsabilité du commissaire d'exposition, auteur de l'avant-propos), *2000 ans de monnaies, de la Gaule à l'Europe, en passant par la Lorraine*, catalogue de l'exposition du Musée d'Art ancien et contemporain d'Épinal, éditions Gérard Louis, Remiremont, 1998 ; 190 pages, nombreuses illustrations en noir et blanc et surtout en couleurs. Préface de Michel AMANDRY.

Bien plus qu'un catalogue richement illustré de l'exposition présentée à Epinal du 5 décembre 1998 au 28 février 1999, ce livre est une histoire de la monnaie de la Gaule à l'euro, avec un incontournable arrêt sur le monnayage romain. Il couvre plus de deux millénaires, en dépit de son titre qui est plutôt un clin d'œil à notre époque. Huit parties apparaissent : (I) les monnaies, de la frappe au musée, par Marianne DANNEEL et Gérard GUERY, (II) les monnaies gauloises, par Claude JANEL et Thierry CHOSEROT, (III) les monnaies romaines, par Michel AMANDRY, (IV) les monnaies mérovingiennes en Lorraine, par Michel DHENIN, (V) les monnaies lorraines par Christian COCHENER, Hubert COLLIN et Dominique FLON, (VI) les monnaies reflets de l'Histoire de France, par Gérard GUERY (VII) monnaie et société, par Francis-Henri COURROY et Gérard GUERY, (VIII) Vers l'EUROPE, par Gilbert LABATUT. Le monnayage lorrain, décrit avec soin, retient l'attention. L'ouverture sur les techniques de frappe et l'historique de la collection du musée d'Épinal aiguise l'intérêt du lecteur. A noter des annexes pédagogiques sur la chronologie de l'histoire monétaire et « comment lire une monnaie ? ». L'ensemble en fait un ouvrage indispensable à chaque bibliothèque. (T.C.)

LA TOUR Henri (de), *Atlas des monnaies gauloises*, mis à jour par Brigitte FISCHER, Maison Florange, Paris, 1999.

Il s'agit de la troisième édition, revue et corrigée par Brigitte FISCHER du C.N.R.S., complétée par une mise à jour des attributions, une bibliographie et une carte des peuples gaulois. L'édition

originale de Henri de La Tour date en effet de 1892. L'ouvrage avec ses dessins de deux mille pièces (droit et revers) est indispensable à celui qui veut identifier une monnaie gauloise, dans l'attente d'un catalogue plus complet, en préparation par le cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale. Attention ! il existe des modifications dans les éditions successives. En cas de recherches très pointues, il peut être utile de vérifier dans différentes éditions. (T.C.)

GRUEL Catherine, *La monnaie chez les Gaulois*, éditions Errance, Paris, 1989 (180 pages).

L'auteur offre un panorama du monnayage gaulois. Dans ces pages, tout ne peut être écrit, mais l'ouvrage donne une bonne vue d'ensemble du sujet. L'usage et la naissance de la monnaie chez les Celtes, l'évolution du monnayage, les principales régions, l'iconographie monétaire, la fabrication sont les principaux sujets abordés. Un chapitre est consacré aux potins. Au-delà de la simple étude numismatique, on découvre l'économie, les échanges culturels, les enjeux politiques et une histoire de la Gaule à travers ses monnaies. On regrette l'absence de couleurs pour les illustrations. (T.C.)

Annexe numismatique

Nous avons demandé au numismate mosellan Edgar WENDLING, qui diffuse ses ouvrages de compléter notre présentation. Voici les coordonnées et les données bibliographiques bilingues qu'il nous a aimablement fournies.

Edgar WENDLING 17, rue de Lorry 57160 Châtel-Saint-Germain Tel: 03 87 60 46 11

E-Mail: edgarwendling@wanadoo.fr; Ouvrages numismatiques de l'auteur disponibles à son adresse :

Atlas des monnaies de Lorraine (Moselle), 150 BC - 1661 AD, Metz 1979 ; bilingue (allemand/français) ; 2 tomes: commentaires & planches ; 1.038 pièces répertoriées (monnaies médiomatriques, mérovingiennes et carolingiennes de Moselle, épiscopales, municipales et échevinales messines) ; 1.202 gravures et 347 photos de monnaies ; 144 pages (les 2 tomes ensemble).

Atlas lothringischer Münzen (Moselle d.i. Deutsch-Lothringen),150 BC - 1661 AD, Metz 1979 ; zweisprachig (deutsch/französisch) ; 2 Bände: Textteil & Tafelteil. Aufgenommen wurden alle Mediatrix-Münzen, alle merovingische und karolingische Münzen Deutsch-Lothringens sowie alle Metzger Bischofs-, Stadt- und Schöffmünzen, insgesamt 1.038 Münztypen ; 1.202 Münzzeichnungen und 347 Münzfotos ; 144 Seiten (beide Bände zusammen).

Les monnaies des comtes puis ducs de Bar (1177 - 1600), Metz, 1980 ; bilingue (français/allemand) ; 150 types monétaires répertoriés et cotés ; 378 gravures et 166 photos de monnaies ; 80 pages.

Die Münzen der Grafen, später Herzöge von Bar[-le-Duc] in Welsch-Lothringen (1177 – 1600), Metz 1980 ; zweisprachig (französisch/deutsch) ; 150 Münztypen beschrieben und bewertet ; 378 Münzzeichnungen und 166 Münzfotos ; 80 Seiten.

Monnaies de nécessité, jetons fiduciaires et autres, entre environ 270 et 1987 dans l'actuel Département de la Moselle, Châtel Saint Germain, 1988 ; bilingue (allemand/français) ; 640 pièces répertoriées et cotées ; 102 gravures et 340 photos de monnaies ; 128 pages.

Voir aussi à ce sujet mon dossier sur les cantonnements militaires en Lorraine (Archives Départementales de la Moselle, Cote J7123).

Notmünzen, Geldersatzmarken und sonstige münzartige Metallzeichen von circa 270 bis 1987 in Deutsch-Lothringen, heute Mosel-Departement, Châtel Saint Germain, 1988 ; zweisprachig (deutsch/französisch) ; 640 Münzen beschrieben und bewertet ; 102 Münzzeichnungen und 340 Münzfotos ; 128 Seiten.

Les monnaies de nécessité officielles d'Alsace (1592 – 1923), Châtel Saint Germain, 1989 ; bilingue (allemand/français) ; 306 pièces répertoriées (y compris Brisach 1633 et Landau 1702 & 1713) et cotées ; 135 gravures et 205 photos de monnaies ; 89 pages.

Die amtlichen Notmünzen vom Elsass (1592 – 1923), Châtel Saint Germain, 1989. zweisprachig (deutsch/französisch) ; 306 Münzen (einschließlich Breisach 1633 und Landau 1702 & 1713) beschrieben und bewertet ; 135 Münzzeichnungen und 205

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Damien Parmentier, directeur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, vice-président de la Société Philomatique Vosgienne. *Docteur en histoire et civilisations européennes, ses centres d'intérêt portent sur l'histoire économique et religieuse de la vallée de la haute Meurthe au Moyen âge.*

Albert Ronsin, docteur en histoire, conservateur honoraire de la bibliothèque et du musée de Saint-Dié-des-Vosges. *Spécialiste de l'histoire du livre en Lorraine (15^e-19^e siècles) et de l'histoire de Saint-Dié et de sa région. Président des amis de Claire et Yvan Goll et de CIRCE (bijoux de Braque).*

Benoît Larger, ses recherches actuelles portent sur la symbolique romane de la cathédrale de Saint-Dié-des-Vosges, il a étudié la bibliothèque de l'abbaye d'Etival au Siècle des Lumières et travaille sur des projets de mise en valeur du patrimoine.

Jean-Claude Diedler, professeur au lycée de Bruyères, paléographe. *Docteur en histoire sociale, ses recherches portent sur la mentalité des anciennes populations rurales en Lorraine du 15^e au 17^e siècles.*

Hervé Antoine, à la recherche d'emploi, membre du bureau de la Société Philomatique Vosgienne. *Après des études d'ingénieur-chimiste (ENSCMu, 1989) et une spécialisation dans le domaine des matériaux polymères, il étudie le patrimoine des Vosges et s'applique à définir l'identité des populations montagnardes.*

Grelu Jacques, ingénieur forestier de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Nancy (1966). *Membre de la Société Française de Numismatique, a travaillé bénévolement au bénéfice de plusieurs musées ou groupements d'archéologie. Son vif intérêt pour l'histoire n'a cessé de s'affirmer depuis ses années de lycée, il étudie la numismatique, de l'Antiquité au haut Moyen âge.*

Thierry Choserot, médecin généraliste, secrétaire de la Société Philomatique Vosgienne. *Ses centres d'intérêts portent sur la préhistoire, la protohistoire, la numismatique dans la vallée de la haute Meurthe.*

Jean-Claude Fombaron, instituteur, président de la Société Philomatique Vosgienne. *Spécialiste de l'histoire populaire du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, il étudie particulièrement la période 1870 - 1918 (frontière franco-allemande de 1871, contrebande, aspects inédits de la Grande Guerre dans l'Est...). En tant qu'auteur, il collabore à de nombreuses revues d'histoire régionale. Il est aussi président du Cercle Cartophile vosgien et d'une radio locale.*

René Revert, membre du bureau de la Société Philomatique Vosgienne. *Il mène des recherches sur la production des anciennes faïenceries de l'Est de la France. Il a mis au point une méthode comparative qui permet d'attribuer une origine à certains produits céramiques, jusqu'à présent non identifiés.*

Yann Prouillet, militaire de carrière, co-directeur de la commission Temps de guerre de la Société Philomatique Vosgienne. *Spécialiste de la Première guerre mondiale, il étudie particulièrement la production littéraire s'y rapportant.*

Jacqueline Rittre, trésorière de la Société Philomatique Vosgienne. *Son domaine de recherche concerne l'idée que les anciens se faisaient des fleurs et plus généralement des plantes.*

Michèle Mattern, ancienne professeur de Sciences Physiques. *Elle s'adonne actuellement à la généalogie. Elle s'intéresse en particulier à la paléographie.*

Maurice Poignon, professeur d'histoire-géographie à la retraite, est un des meilleurs connaisseurs de la population vosgienne des années 1700. *Titulaire d'un D.E.A. en histoire sociale, ses recherches ont principalement porté sur les déclarations de grossesses illégitimes dans les Vosges au 18^e siècle.*

Claude Viry, professeur-documentaliste, membre du comité de rédaction de la revue *Inter-CDI*. *Licencié en histoire, ses centres d'intérêt sont l'archéologie, l'histoire des civilisations anciennes et médiévales et la géographie humaine. Il a participé à des chantiers de fouilles.*

Si vous souhaitez contacter l'un de ces auteurs, écrivez à la Société Philomatique Vosgienne.

La Société Philomatique Vosgienne

Depuis 1875, la Société Philomatique Vosgienne regroupe des chercheurs, des amateurs d'histoire locale et plus généralement toutes les personnes sensibilisées par le patrimoine vosgien.

Commissions et groupe de travail.

- **Commission Patois** : Aspects des parlers locaux jusqu'à la fin de la civilisation de l'attelage.
- **Commission Rénovation et Patrimoine** : Edition de la *Lettre du Bulletin*, cycle de miniconférences dans les communes, actions pédagogiques et défense active du patrimoine, réflexion sur le fonctionnement de l'association (statut de notre Société, participation des membres et contribution des correspondants locaux...), organisation de rencontres et études menées conjointement avec les sociétés savantes correspondantes.
- **Commission Temps de Guerre** : Etudes approfondies des périodes 1914-18 et 1939-45, collecte et édition de documents inédits.
- **Commission des Petits Monuments** en liaison avec l'Inventaire des richesses artistiques de Lorraine et le musée Pierre Noël de Saint-Dié-des-Vosges.
- **Commission Faïences et Céramiques** : Techniques et productions, entreprises et personnels, historique de sites industriels lorrains de 1750 à 1880, expositions.
- **Prospection et connaissance des sites anciens et des voies de communication**, toponymie.
- **Commission Croyances et Religions.**
- **Paléographie** : Aspects de l'écriture du français du 16^e siècle et initiation à la lecture de documents d'archives du début de l'époque moderne.
- **Comité de lecture des revues** : Valorisation des articles et constitution de deux fichiers principaux : « Histoire générale et archéologie », « Sciences de la nature ».
- **Commission Cultures et Techniques** : Savoirs et techniques de l'époque moderne, Aspects d'ethnoscience, 1830-1880.
- **Section numismatique** : Valorisation des collections locales. Exposition : *Du Kalétédou à l'euro, 2000 ans d'histoire.*

Vous trouverez dans le numéro 5 de Mémoire des Vosges

Le prochain numéro de *Mémoire des Vosges* est un volume thématique portant sur l'eau
Avec entre autres des articles de :

- Roger Wadier sur *L'eau au pays de Jeanne d'Arc*
- Pascal et Jean-Claude Diedler, point de vue du médecin et de l'historien sur *Une affaire de monstre aquatique à Mirecourt*
- Damien Parmentier sur *La pêche et les poissons à Saint-Dié à la fin du Moyen Age*
- Jean-Claude Fombaron sur *Les techniques de pêche prohibées, dans les Vosges aux 19^e et 20^e siècles.*

Ce numéro de *Mémoire des Vosges*, a été tiré à 600 exemplaires,
avec le soutien de la D.R.A.C. Lorraine
Achévé d'imprimer mai 2002
Imprimerie Kruch, 88110 Raon-l'Étape

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2002
ISSN 1626-5238

FINANCES ET COMMERCE

La région de Saint-Dié au 14^e et 15^e siècle
Parmentier 7

Damien

CARTA ITINERARIA EUROPAE

La première carte routière murale d'Europe, éditée à Saint-Dié en 1511 Albert Ronsin 11

RENAISSANCE ET MÉCÉNAT

A propos d'une pension annuelle accordée à Mathias Ringmann Benoît Larger 15

LES REVENUS D'UN DIGNITAIRE DE L'ÉGLISE AU 18^e SIÈCLE

L'exemple de monseigneur Sommier, curé de Champ-le-Duc en 1725 Jean-Claude Diedler 17

L'ÂME DE LA MONNAIE MÉTALLIQUE

Hervé Antoine 23

LES MONNAIES ROMAINES DE LA BURE

Les copies du numéraire impérial en question Jacques Grelu 25

L'ÉRECTION DE L'ÉVÊCHÉ DE SAINT-DIÉ EN 1777

À propos d'une médaille commémorative Thierry Choserot 31

L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ SOUS LA III^e RÉPUBLIQUE

À propos de quelques médailles commémoratives Jean-Claude Fombaron 35

DES SALAIRES ET DES PRIX

Quelques données économiques des 18^e et 19^e siècles René Revert 39

DES VILLAGES VOSGIENS SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE

L'économie de guerre dans la vallée du Rabodeau entre 1914 et 1918 Yann Prouillet 41

HISTOIRES DE NATURE : LA CHÉLIDOINE

La plante du soleil Jean-Claude Diedler et Jacqueline Rittre 47

LA TRADITION ORALE ET L'ARGENT

Cantons de Provençères-sur-Fave et de Fraize au début du vingtième siècle
Hervé Antoine 49

SUR LES TRACES D'UN ANCIEN TRÉSOR

Le site du Fournel à Deycimont Jean-Claude Diedler 51

PALÉOGRAPHIE

Une rente constituée Michèle Mattern 59

ÊTRE FILLE MÈRE AU 18^e ET 19^e SIÈCLE

Les grossesses illégitimes dans le baillage de Bruyères de 1766 à 1865 Maurice Poignon 62

